

**Bientôt**



**Vesoul - Office  
du Tourisme**



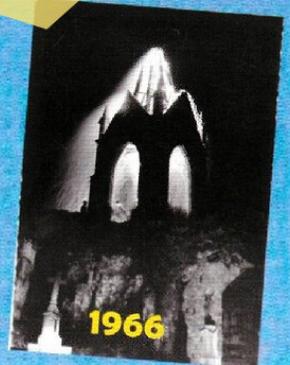
**Médailles**



**Lignes  
blanches**



**Cartes  
postales**



**CERCLE PHILATELIQUE VESULIEN**

N°136

Juin 2013



# L'institut Griottines®

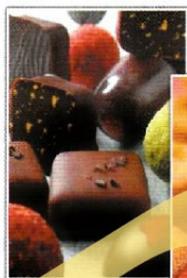
## L'institut Griottines®



### UN CONCEPT D'EXCELLENCE

Une invitation à une découverte gastronomique...

- **1 espace de vente** contemporain, unique, ouvert à tous.
- **3 laboratoires** : pâtisserie, chocolaterie, cuisine
- **1 salle de cours de cuisine** renseignements/réservations au 03 84 49 66 10



• Une sélection de **produits créés et élaborés** par François LACHAUX, **Meilleur Ouvrier de France Cuisine**, à Fougerolles au sein de l'Institut Griottines® : chocolats, biscuits, macarons, confitures, terrines et foies gras.

• Les spécialités des **Grandes Distilleries Peureux** : Griottines®, Framboisines®, Cassis Peureux®, apéritif Griottini®, crèmes, liqueurs, eaux-de-vie de fruit La Cigogne®, Kirsch de Fougerolles AOC, ...

• Une sélection de Grands Vins de France

**Découvrez les Cours de cuisine de haute gastronomie** sous l'égide de François LACHAUX : planning des cours téléchargeable sur [www.linstitutgriottines.com](http://www.linstitutgriottines.com)



Grandes Distilleries Peureux  
43 avenue Claude Peureux 70220 Fougerolles  
Tél. 03 84 49 63 47 [www.linstitutgriottines.com](http://www.linstitutgriottines.com)



Horaires d'ouverture du lundi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 19 h (excepté le samedi à 18 h)

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

**N° 136**

**CERCLE PHILATÉLIQUE VÉSULIEN**

**JUIN 2013**

Édition trimestrielle  
du **Cercle Philatélique Vésulien**  
Maison des Associations  
Bureau n° 10  
53, rue Jean-Jaurès  
B. P. 13  
70001 VESOUL CEDEX  
Tél. : 03 84 76 80 61 (répondeur)

<http://cerclephilateliquevesulien.blogspot.com>

**Directeur de la Publication**  
**Christian RÉNET**

**Rédacteur en chef**  
**François LAMAY**

Avec la participation de  
Philippe GODE  
Alain KEMPF  
Guylaine JOURDAIN  
François LAMAY  
Henri PERROT  
Christian RÉNET  
Jean-Claude ROUSSEL  
Pascale URSELLA

**Publicité**

Marc VILLEMIN  
23 Rue d'Auxon  
70170 BOUGNON

**Impression**

Imprimerie PUBLILUX  
60, rue Georges-Moulimard  
70302 LUXEUIL-LES-BAINS

N° ISSN 1283 – 6540

N° Commission paritaire de presse : 0507 G 86612



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES ASSOCIATIONS  
PHILATÉLIQUES



**Sommaire**

- 5 Éditorial
- 7 Agenda – Brèves philatéliques - Courrier



**Point de vue**

- 8 Utopix

**Philatélie**

- 9 Trop, c'est trop !
- 10 Personnes vivantes en timbres  
- Mots croisés



- 11 Lignes blanches
- 13 Nouveautés

- 15 Facteurs

**Marcophilie**

- 17 Marcophilie de Haute-Saône

**CPV - Jeunes**

- 20 La Vie du Cercle
- 22 Pages des Jeunes de... 7 à 97 ans



**Numismatique**

- 24 Médailles de la Motte

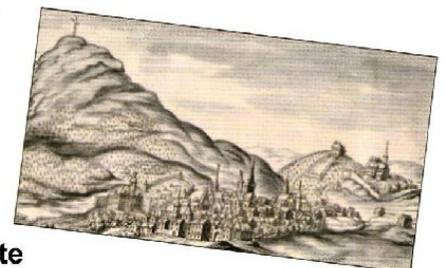


**Services CPV**

- 26 Services du C.P.V.

**Cartophilie**

- 27 Avant la Motte



- 28 CPA de la Motte



VOTRE PARTENAIRE



**INFORMATIQUE**

6 Rue Edgar Faure - 70000 VESOUL  
(à côté du parking Ravatin)  
[trosainformatique@gmail.com](mailto:trosainformatique@gmail.com)

Tél : 03 84 75 13 26

VENTE ET REPARATION  
INFORMATIQUE

MAINTENANCE

AIDE AVANT  
ET APRES ACHAT

FORMATION  
PERSONNALISEE

CONSEILS

PHOTOCOPIES  
NOIR ET BLANC  
COULEUR DE QUALITE

OFFRE SPECIALE MEMBRES PHILATELIE

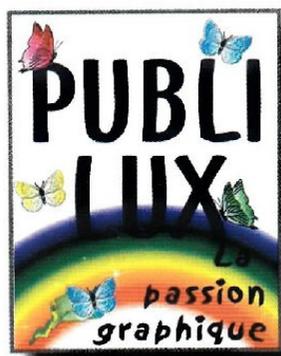
- 5% en magasin

Sur présentation de ce coupon et de la carte Club Philatélie Haute-Saone

# La Philatélie

## FRANÇAISE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS PHILATÉLIQUES



60, rue Georges Moulimard • B.P. 20062  
70302 Luxeuil-Les-Bains Cedex  
Tél. 03 84 93 66 66 • Fax 03 84 93 66 57  
e-mail : [publilux@publilux.fr](mailto:publilux@publilux.fr)



**De la création à l'impression...**  
**TOUS VOS IMPRIMÉS**  
**ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX**

*des cartes de visite aux livres de bibliothèque en passant par les jeux de société*

# CERCLE PHILATÉLIQUE

## VÉSULIEN

Société fédérée n° 262,  
fondée le 30 juin 1935  
Affiliée à la F.F.A.P. le 5-12-1945  
Présidents fondateurs :  
Pierre RÉNET , André JOLY

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président honoraire : Henri PERROT  
Vice-président honoraire :  
Georges SAGUIN †

### BUREAU

Président : Christian RÉNET  
Vice-présidents : Claudine PERNIN  
François LAMAY  
& Jean-Claude ROUSSEL  
Secrétaire : François LAMAY  
Secrétaire-adjointe : Pascale URSELLA  
Trésorier : Pierre RACINE  
Trésorier-adjoint : Thomas GODON  
Commission Jeunesse :  
Jean-Pierre GRESSET

### MEMBRES

Odile GODON,  
Guylaine JOURDAIN,  
Gérard BESANÇON,  
Serge DELAPIERRE,  
Christophe DELORME,  
Philippe GODE,  
André HIROUX,  
Christian LAMBERT,  
Philippe SAGUIN,  
Marc VILLEMIN.

### COTISATIONS – BULLETIN

Adultes : 30 €  
Jeunes, étudiants : 5 €  
Abonnement bulletin : 15 €  
Vente au numéro : 5 €  
**Règlement : Pierre Racine**  
**3, rue Général Brosset**  
**70000 QUINCEY**

**C.C.P. du C.P.V.**  
**1096 85 L DIJON**

# ÉDITO

## Philatélie où es-tu ?



En nous rendant au congrès régional de Tournus le 21 avril dernier, force a été de constater une baisse constante des adhérents dans nos associations fédérées. Moins 5% chaque année depuis 2008, les collectionneurs de Bourgogne - Franche-Comté sont passés de 1 765 à 1 269 ; pire encore pour la jeunesse, notre avenir, dont l'effectif s'est réduit de moitié !

Que va-t-il advenir de nos clubs ? Un sujet débattu parmi d'autres au congrès national de la FFAP le 19 mai à Amiens, le CPV vient d'y envoyer 3 délégués, un compte rendu vous sera donné dans le prochain numéro.

Nous faisons, pour notre part, preuve de dynamisme, et portons haut et fort les couleurs de la philatélie, en participant aux manifestations culturelles locales, très prisées des élus et du grand public. Se faire connaître, expliquer comment collectionner un thème, il n'est pas toujours intéressant de vouloir TOUT réunir des émissions proposées par La Poste. S'intéresser à un ou plusieurs sujets apporte un réel enrichissement intellectuel.

Qui aurait pensé que la commémoration d'Édouard Belin drainerait autant de visiteurs le 4 mars dernier, un jour de semaine en plus ? Au-delà de l'intérêt porté par les Vésuliens à leur illustre compatriote, ce grand physicien pionnier de la télé et inventeur du fax, le bureau temporaire organisé pour l'occasion démontre l'engouement pour ce sujet, les commandes de souvenirs surpassant largement toutes nos plus optimistes prévisions et nous parvenant de toute la France !

Nous serons d'ailleurs dans cette continuité en septembre au lycée éponyme, qui fête ses 50 ans d'existence, nouveau cachet sur MonTimbre@moi et carte postale prévus, des supports de plus en plus prisés par les amateurs.

La philatélie s'allie à la recherche de ses racines ancestrales, de l'histoire locale, aussi nous participons avec un grand intérêt à promouvoir les travaux de restauration à la chapelle de la Motte, emblème de la ville et sujet principal de ce bulletin. Un monument « ambassadeur » de la cité de la Motte, qui pourrait - pourquoi pas ? - devenir le sujet du timbre en projet, cette fois au niveau national. En 2017, pour commémorer les 160 ans de son inauguration ?

En attendant, d'autres perspectives sont à retenir, dès l'an prochain, en juin 2014, le jumelage Vesoul-Gerlingen aura 50 ans, une date à ne pas manquer !

Et côté compétition, nos amis d'Héricourt, organisateurs de la fête du timbre en octobre, préparent une exposition, et quelques-uns d'entre nous s'y sont déjà inscrits, une bonne raison d'espérer en l'avenir de nos chères collections !

Le Président,  
*Christian Rénet*



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES ASSOCIATIONS  
PHILATÉLIQUES



Association pour  
le développement  
de la Philatélie

**Notre bulletin comporte de belles publicités.**  
**Ces annonceurs nous aident très fortement à ne pas augmenter le coût de l'abonnement...**  
**PRIVILÉGIEZ VOS ACHATS CHEZ EUX !**

# La Fontaine aux Vins



Route de St-Loup - VESOUL ☎ 03 84 75 41 95

Sur 300 m<sup>2</sup>,

Nous vous proposons

- vins fins et en vrac,
- apéritifs,
- bières spéciales, dont la V'soul, en exclusivité,
- produits régionaux,
- cadeaux et paniers garnis,
- tirage pression,
- tables et bancs,
- brasserie,...

POUR LES MARIAGES : devis gratuits, dégustations, listes de mariage. LOCATION DE SALLES DES FÊTES

Promos de saison  
sur bouteilles  
de rosé, blanc et rouge.

Ouvert du lundi au samedi 9h - 12h // 14h - 19h  
(samedi, fermeture à 18h30)

Fermé le dimanche et le lundi matin  
[www.la-fontaine-aux-vins.com](http://www.la-fontaine-aux-vins.com) [www.vinsminute.fr](http://www.vinsminute.fr) votre service de commande - réservation en ligne.

L'abus d'alcool est dangereux - A consommer avec modération !



S.A.R.L.  
BOUCHERIE  
CHARCUTERIE  
5, Place de la République  
70000 VESOUL  
Tél./Fax : 03 84 76 05 33  
[www.charton-traiteur.com](http://www.charton-traiteur.com)



PÂTISSERIE  
BOULANGERIE

**E. BINDA**

6, Grande Rue  
70000 QUINCEY

Tél./Fax  
03.84.75.01.49

# Agenda RÉUNIONS du C.P.V.

Maison des Associations – 53 rue Jean-Jaurès (1<sup>er</sup> étage) – 70000 VESOUL  
2013-2014

Les mercredis Salles 5 et 10, de 16 à 18 h. <i>Permanence ouverte au public de 15 à 16 h., salle 10</i>	Les dimanches Salles 5, 8 et 10, de 10 à 12 h.
19 juin 2013	7 juillet 2013
<b>VACANCES</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2013 [bulletin]
18 septembre 2013	6 octobre 2013
16 octobre 2013	3 novembre 2013
20 novembre 2013	1 <sup>er</sup> décembre 2013
18 décembre 2013	5 janvier 2014 [galette]

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

**Samedi 6 juillet** : 70 - VESOUL (Office du Tourisme) : bureau temporaire, lancement des travaux de rénovation du site de La Motte - MTAM et carte postale spéciale ;

**Samedi 5 octobre** : 70 - VESOUL (Salle Parisot) : Bourse-expo (50 ans de la mort d'Édouard Belin) ;

**Samedi 12 & dimanche 13 octobre** - 70 - Héricourt (Salle Wissang) : Fête du Timbre (thème : l'air).

### *Nouvelles Marianne de la Jeunesse*

La prochaine Marianne sera celle de la Jeunesse. Un concours a été organisé et, parmi les projets rendus, un jury composé d'experts du Groupe La Poste, de l'Élysée, et des ministères de l'Éducation nationale, des Sport et de la Jeunesse a sélectionné quinze ébauches.

Ces quinze projets ont été présentés à 30 lycéens issus de 30 académies de métropole et d'outre-mer et ce sont les trois portraits ci-contre qui ont été retenus :



- 1 - **Sophie Beaujard** ;
- 2 - l'association **Olivier Ciappa & David Kawena** ;
- 3 - **Patrice Serres** ; ce dernier a la particularité d'être « ambigramme », c'est-à-dire qu'il peut se lire dans les deux sens (endroit et envers).

Le Président de la République choisira l'un de ces trois visuels avant le 14 juillet pour qu'il devienne celui de son quinquennat. Des indiscretions laissent penser que ce sera le n° 2, déjà sous presse

Par déduction, on peut en conclure aussi qu'il ne restera plus que trois tarifs de base : « Lettre Prioritaire », « Lettre Verte » et « Lettre en Ligne » ; ... exit donc l'« Écopli » !...

### Précisions «Collectionneur & Chineur» sur les flammes postales

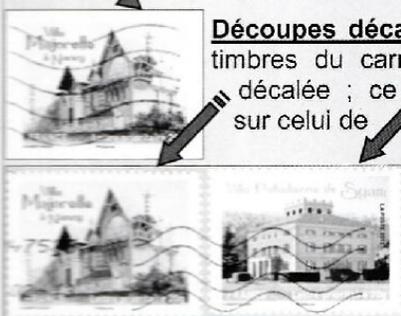
Dans notre n° 138, Denis Fleury posait plusieurs questions sur les flammes postales - nom des collectionneurs, sont-elles toujours utilisées, où sont les matrices... ? Les flammes postales sont la principale des collections de François Lamay, du Cercle Philatélique Vésulien, depuis... 37 ans. Il répond à Denis : "Il n'y a, hélas, plus aucune perspective, puisque La Poste a décidé, vers la fin 2009, de sacrifier les flammes postales sur l'autel de la rentabilité. Ce n'est pas un jugement de valeur, mais un constat ! Je suis membre depuis plusieurs décennies des deux principales associations nationales spécifiques que sont l'AsCoFlamEs (les majuscules) et Mluscules ont leur importance pour signifier Association des Collectionneurs de Flammes et Estampilles) et la SCOTEM (Société des Collectionneurs d'Obtérations Temporaires Et Mécaniques). La première, sous la houlette de Michel Lagarde, a son siège à Eysines (ville de son fondateur, le toujours jeune Jean Valade, près de Bordeaux), l'autre sous l'égide de Philippe Nicolle, à Etival-Clairefontaine, dans les Vosges.

**Une disparition en 2009**  
Comme je l'évoquais plus haut, mais en restant dans les généralités, c'est au cours de l'année 2009 que, progressivement, les flammes illustrées ou à texte ont disparu, avec le retrait des machines qui permettaient de les utiliser, les SÉCAP, en situation de monopole depuis 1960, pour les machines mécaniques à oblitérer en France. Celles qui les ont remplacées, de marques Toshiba ou Néopost, ne supportent plus, eu égard à leur cadence de redressement, tri et oblitération, d'imprimer correctement des textes ou des illustrations. Elles ont en outre permis une centralisation des tris de courrier et une optimisation du flux des lettres. Si les marques ondulées, actuellement sur le courrier, peuvent s'appeler des flammes (on les disait "matrices" auparavant), elles ne peuvent plus être

collectionnées pour leurs illustrations ou leurs thèmes, puisqu'il n'en reste plus que sporadiquement en Corse (Ajaccio et Bastia) et, en quantité infinitésimale, dans le reste de la métropole. Il existe toutefois plusieurs collectionneurs de marques ondulées actuelles qui relient les numéros érotiques qu'on voit aux centres de tri concernés. Les matrices ont été renvoyées, comme depuis que les flammes existent, à la Direction de La Poste (actuellement à Périgueux) qui - normalement - les détruit.

**Le bon nom !**  
Quant au nom des collectionneurs de flammes, il est question d'usage : on s'appelle entre nous des "flamnistes" pour bien indiquer ce qui est collectionné, mais ce n'est pas dans le dictionnaire ! Le terme "marcophiliste" (adjectif "marcophile") n'est pas faux, mais son sens est plus extensif, puisqu'il associe les collectionneurs de marques postales, c'est-à-dire les timbres à date manuels, illustrés ou non. Il existe aussi, dans cette vaste famille, les "mécanophilistes" qui traitent de toutes les oblitérations mécaniques, flammes et EMA (Empreintes de Machines à Affranchir, ou flammes rouges d'entreprises, devenues bleues, et qui vont progressivement virer au noir, uniformisation européenne oblige !) ; les collectionneurs d'EMA s'appellent les "mécanotélites" (littéralement "timbres mécaniques"). Pour ma part, je trouve fantaisistes les deux autres termes que vous proposez - maximécancophiliste ou phlogophiliste -, ndr - et, en tout cas, ne les ai jamais entendus ni lus ! Ceci n'est bien sûr qu'un survol de la collection des flammes et je me tiens à la disposition des lecteurs intéressés qui souhaiteraient en savoir plus... dans la mesure de mes connaissances !  
Si vous souhaitez entrer en contact avec François Lamay, écrivez au journal qui transmettra.

### BREVES... PHILATÉLIQUES...



**Découpes décalées** : encore quelques exemples de timbres du carnet «Châteaux» avec une découpe décalée ; ce qu'on constate particulièrement sur celui de Majorelle, à Nancy, c'est que le décalage horizontal peut être vers le haut ou vers le bas. Il a été signalé de telles anomalies sur le dernier carnet «Femmes de valeurs - Valeurs de femmes» : à surveiller !...



## «Je me souviens des jours anciens...»

UTOPIX

De Milan à Lausanne, le train pendulaire italien filait le long des Alpes du Valais, dont les glaciers étincelaient au soleil. Perdu dans mes fantasmes et mes rêves, je me disais que je ferais bien d'envoyer des cartes postales à mes amis, avec de jolis timbres italiens. Du Cenacolo au Duomo, du musée Brera à la Galerie Victor-Emmanuel, du palais des Sforza à la Scala, les sujets ne manquaient pas.

J'en fis part à M'ine, ma belle et éternelle compagne de voyage, devenue M'ina pour la circonstance, qui me répondit : «Comme toujours, vous êtes dans la lune. Vous y pensez bien tard. Nous sommes dans le train de retour !» C'est vrai, le temps passe si vite. Quelle négligence de ma part !

Pire ! Égoïste que je suis, j'avais pensé à moi. À la Pinacothèque Ambrosiana, je m'étais acheté une superbe carte postale, reproduction de l'œuvre d'un grand peintre espagnol, pour mon musée personnel. Je voulais en faire en outre un marque-page, et surtout un M.T.A.M.\* pour timbrer mes lettres. On devine lesquelles...

Or, pendant que je faisais cette jolie acquisition, mes bons amis, eux, travaillaient. Penchés avec ardeur sur les rapports, les comptes rendus, les bilans et les statistiques du 71<sup>e</sup> Congrès régional dans la bonne ville de Tournus, plutôt que d'aller courir les tableaux polissons du musée de la ville (il y en a sûrement chez Greuze...), ils m'ont envoyé une très belle carte postale de l'Hôtel de Ville, affranchie d'un M.T.A.M.\* aux armes de Tournus. Ce bel ouvrage du XVIII<sup>e</sup> siècle, je dois le dire, est assez différent de mon acquisition espagnole. J'ajoute que le verso était couvert de messages et de signatures sympathiques qui ont redoublé ma honte !



Pourtant, j'ai participé autrefois à ces congrès ; je me souviens de ces temps devenus anciens pour moi où nos réunions, riches en rencontres, en discussions amicales et animées, étaient suivies parfois de visites de quartiers pittoresques, voire de banquets joyeux. Et comment aurais-je oublié cette réunion dans le petit théâtre du Creusot, véritable bonbonnière toute dorée, une Scala en miniature ?

\*MonTimbr@Moi

## Restaurant La Parenthèse

grillades  
au feu de bois

52 ter route de Luxeuil  
70000 Frotey Les Vesoul  
tél : 03 84 75 24 99

**MENU DU JOUR : 12 €**

fermé les dimanches soir  
lundis soir, et mardis soir





# De l'autre côté de la loupe... trop c'est trop !

Guylaine JOURDAIN

"Des émissions modérées sont les bienvenues : trop nombreuses elles deviennent fastidieuses et fatiguent les collectionneurs qui, se sentant incapables d'en venir à bout, envoient bientôt tout promener et soldent leur collection." (Le Timbre-Poste, Journal mensuel indépendant des collectionneurs de timbres).

Cette phrase résume sans doute le sentiment de bien des collectionneurs de timbres français qui constatent avec effarement, chaque année plus encore, qu'une épidémie "d'émissionnite" aiguë sévit à La Poste, créant une «**démisionnite**» dans les associations !...

Toutefois, afin de rétablir la vérité, il faut préciser que ce témoignage est vieux d'un siècle, lorsque les pionniers de la philatélie n'envisageaient pas une collection autrement que mondiale. On comprend leur inquiétude, car ils devaient alors se procurer environ 1 000 timbres par an ! En 1913, par exemple, on comptait 272 émissions pour l'Europe, 216 pour l'Asie, 270 pour l'Afrique et 211 pour l'Amérique ! Déjà, chacun s'interrogeait : et si un grand nombre de philatélistes n'achetaient plus les nouveautés, aussitôt parues, on en émettrait certainement beaucoup moins ? Finalement, bien des passionnés ont limité leurs achats à un continent, voire un seul pays.

Depuis l'an 2000, ces mêmes interpellations sont à nouveau à l'ordre du jour. Les collectionneurs de timbres français sont exaspérés par une production devenue galopante, avec une prolifération de blocs, de feuillets, de timbres autocollants qui déclinent un thème en 12 ou 14 exemplaires, de blocs spéciaux tels que le fameux "rouge-gorge", de collectors, de documents philatéliques, etc. Réunir une collection complète devient prohibitif, et beaucoup, inévitablement, se demandent combien de temps encore ils vont pouvoir s'adonner à leur passion favorite ? Les rangs se dispersent chaque année ; pire, la relève n'est pas assurée, car les jeunes, tellement sollicités par ailleurs, n'ont plus les moyens financiers pour s'intéresser d'une façon durable à la philatélie.

Qui a oublié que le timbre est né pour acheminer le courrier ? Combien de timbres ne circulent pas et ne sont émis que pour les collectionneurs ? Il est d'ailleurs devenu impossible de se procurer certaines émissions dans les petits bureaux de poste. Même constat pour les réservataires, certaines nouveautés ne sont pas incluses dans leur abonnement.

Le timbre, moyen de communication, mais aussi petit support culturel, qui fait découvrir la géographie, l'histoire, les arts, la politique, les hommes célèbres, etc. De nombreux collectionneurs ont débuté une collection en découvrant, au coin d'une lettre, un beau timbre, qui a marqué leurs esprits.

Qui a oublié que l'esthétisme et la qualité du timbre permettent de promouvoir la philatélie ? Beaucoup de timbres ressemblent à de vulgaires vignettes : des vignettes destinées à l'affranchissement qui, par l'effet de multiplicité ne contiennent pas d'âme. Ne citons que les 14 timbres "meilleurs vœux", de 2010. Où peut bien être l'esprit des fêtes dans ses mini-timbres multicolores qu'on finit par confondre tellement ils se ressemblent, à utiliser à l'envers tellement ils n'ont plus de sens ?



Quant à l'outil pédagogique que le timbre devrait être, où est-il parfois ? On peut se poser des questions en regardant le carnet "Femmes de l'être", de 2011 : "Il fait un temps de chienne" ou "le masculin

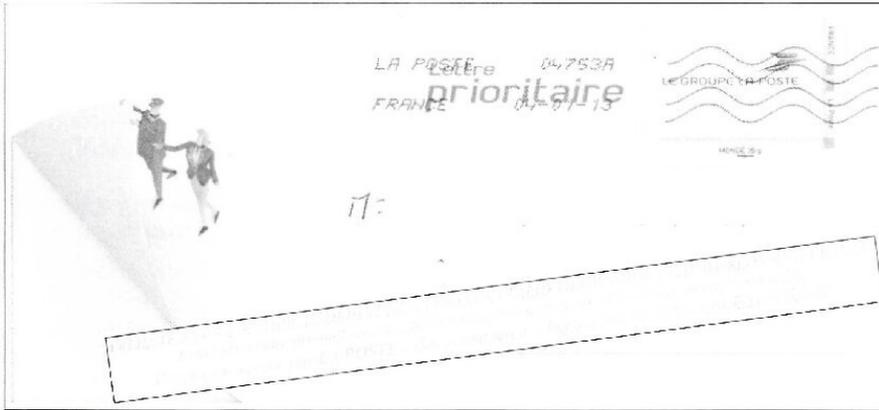
l'emporte mais où ?" ou encore "cueillir l'éros de la vie" ne sont pas des citations d'une grande valeur culturelle !



Alors, comme il y a un siècle, le remède préconisé serait de ne plus acheter toutes les nouveautés. D'autres nous disent qu'il faut se concentrer sur un seul thème. Quoi qu'il en soit, on s'achemine doucement, si rien n'est fait, vers une nouvelle évolution de la collection de timbres...

# BRÈVES POSTALES & PHILATÉLIQUES

François LAMAY



Chaque année, les services de communication de La Poste font réaliser un prêt-à-poster original pour que les responsables nationaux et locaux adressent leurs vœux aux personnalités ou bons clients du Groupe La Poste. Le simili-timbre est imprimé en reprenant la configuration des MTAM. Ils ont une valeur «Monde 20g» et, au verso, ils ont la mention «Hors commerce» imprimée. Ces enveloppes ne sont pas courantes parce que souvent envoyées à des destinataires non collectionneurs !

## Personnages timbrifiés de leur vivant (suite)

L'article de Guylaine Jourdain dans le précédent numéro a valu quelques courriers à la rédaction, la plupart pour la féliciter de son exhaustivité, certains avouant même en avoir appris plusieurs.

Le journaliste Richard Rucklin, retraité des «Dernières Nouvelles d'Alsace» (où il a toujours gentiment répercuté nos annonces de manifestations), mais qui exerce toujours, chaque mois, ses talents philatéliques par des articles remarquables dans «Timbres-Magazine» nous a contactés pour connaître plus de détails, voire obtenir des documents sur l'intervention d'Albert Decaris dans la fresque du Hall de la Mairie de Vesoul, parce qu'il était précisément en train d'achever un article sur la Marianne dudit Decaris. À lire prochainement, donc !...

François Manessier, président de Philapostel (l'importante association française des postiers philatélistes), nous signale ce qu'il considère comme un oubli : Jean Marais représenté masqué sur le timbre Y&T n° 2919 issu du bloc-feuillet émis en 1995 pour le premier siècle du cinéma. Un oubli ? Non ! Un choix ? Oui ! Masqués, il doit en exister d'autres, mais on ne peut pas dire que ce



sont véritablement des personnages !

Ne sont-ce pas Jocelyn Delecour et Claude Piquemal sur le timbre Y&T n° 1573 (J.O. de Mexico) puisqu'ils participèrent à l'obtention de la médaille de bronze de l'équipe de France ? N'est-ce pas Jacques Anquetil sur ce timbre Y&T n° 1724 émis pour le championnat du monde cycliste de 1972 ? Et pourquoi pas déjà Jean-Claude Killy pour le skieur de la série des J.O. d'hiver de Grenoble 1968 (Y&T n°1547) ou Guy Drut pour le

hurdler du 110m haies des J.O. de Munich en 1972. C'étaient tous des athlètes de très haut niveau mondial dans des disciplines sportives où ils avaient une chance de briller. Ces timbres

ont manifestement assuré leur promotion.

L'autre idée de M. Manessier est bonne de continuer cet inventaire pour les timbres à date illustrés ! Cependant cela nécessiterait de compiler un répertoire de tous les timbres à date illustrés, pour peu qu'il existe en connaissant tous les personnages représentés pour savoir s'ils étaient encore vivants au moment de leur immortalisation !

## MOTS CROISÉS N° 136

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

**Horizontalement** : - A : Ils chercheront le soleil le mois prochain. - B : Stupéfier ; Voyelle doublée. - C : Langue ; Voyelle doublée. - D : En vedette sur le timbre de Besançon. - E : Commune allemande ; Iodure de propidium. - F : Fil-le de Cadmos ; Écrivain né à Besançon. - G : Homme sans virilité ; Île. - H : Pronom personnel ; Impôts français. - I : Rejeté ; Boisson du Guatemala. - J : Piétinement.

**Verticalement** : - 1 : Résidente en Haute-Saône. - 2 : Symbole de l'astate ; Association des États de la planète ; Fleuve breton à Binic. - 3 : Agencer pour un bel ensemble.

Dame découpeuse ; Conjonction inversée. - 5 : Consonne doublée. - Faillis. - Adjectif démonstratif ; Ville des Hautes-Pyrénées. 7 : Pays peu collectionné en philatélie ; Sigle marseillais. 8 : Terre bien entourée. - 9 : Chauffeurs. - 10 : Il sort de l'ENA.

## Solution du n° 135

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
A	C	H	O	U	C	R	O	U	T	E
B	H	I	E	R	A	R	C	H	I	E
C	O	N	U	U	B	U	R			
D	C	A	F	E	S	L	E	B		
E	O	Y	M	E	D	I	A	N	E	
F	L	A	M	B	R	I	S	S	E	R
G	A	N	U	E	T	A	R	N		
H	T	A	P	E	T	T	E	F	A	

La grille de réponses est à envoyer à François Lamay 9 RUE FRANÇOIS CORDIER - 70000 VESOUL, avant le 3 juillet 2013, sous enveloppe timbrée (avec de beaux timbres !). La première réponse exacte recevra 100 timbres français oblitérés, le dimanche 7 juillet.

# LES LIGNES BLANCHES

Alain KEMPF

## LE PLI ACCORDEON

Au sens général, un pli accordéon est un ensemble de plis successifs dans un sens puis dans l'autre. Il est utilisé, par exemple, pour le pliage des cartes géographiques. En philatélie, un pli accordéon est un défaut du papier, un accident de fabrication. La feuille imprimée est froissée ou repliée sur elle-même. L'encre ne peut donc pas imprimer la partie de papier cachée. Lorsque le papier est déplié, une bande blanche apparaît et le timbre devient forcément plus grand avec des formes inhabituelles. Le phénomène se produit depuis l'impression sur un cylindre sur rotative. Il semblerait qu'il y en ait très peu sur les récentes émissions. Le pli est provoqué par un déplacement de la bande de papier mal tendue ou humide avant impression. Plus rare, ce



peut être le papier de la bobine qui peut présenter un pli.

Les prix s'étendent de 20 € à 50 € pour les timbres seuls.

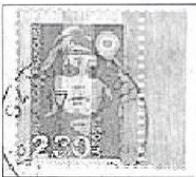


Lors d'enchères chez Cérés, un Mouchon 25c bleu au large pli s'est vendu 692 € pour un prix de départ de 300 €. Les blocs avec un pli sur plusieurs timbres montent dangereusement. Le carnet ci-contre est vendu 10.000 € sur Internet.



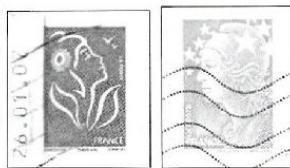
## LE MACULAGE

Le maculage est un défaut d'impression qui se traduit par des taches ou des traces d'encre comme sur ces type Pétain. Les feuilles fraîchement imprimées sont manipulées trop rapidement, avant d'avoir séché. Ce peut être aussi un défaut d'encrage. L'encre de mauvaise qualité ne sèche pas suffisamment sur le papier et vient souiller la feuille suivante. Le timbre imprimé à l'endroit au recto et à l'envers, par décalque, au verso devient un recto-verso.

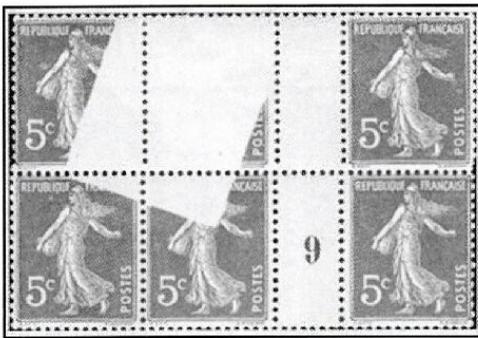


## LE DÉFAUT D'ESSUYAGE ou DÉFAUT D'IMPRESSION À SEC

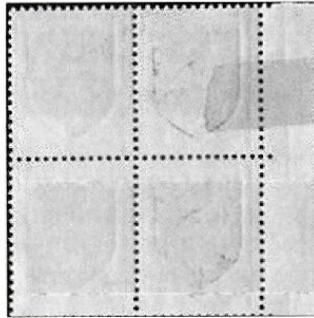
Au temps de l'impression sur les presses à bras, l'essuyage de l'encre en trop se faisait à la main, en frottant la surface de la plaque avec des chiffons, et la paume de la main pour finir. L'automatisme n'a pas tout solutionné comme le montre ces carnets récents avec une impression partiellement dégradée, en manques ou en excès.



### LA SONNETTE



À la fabrication des bobines du papier, il y a l'enroulement. Pour éviter la perte de papier, il est nécessaire de faire des collages pour ne pas avoir des bobineaux inutilisables. Ces collages ne se voyaient pas sur la tranche de la bobine. Donc pour les signaler il était placé à l'enroulement, une petite bande de papier,



Timbre Aunis, sonnette au dos



"la sonnette", à l'emplacement du collage pour prévenir. Cette bande tombait toute seule mais quelquefois adhérait au papier et passait sous l'impression, laissant, après enlèvement, cette marque blanche.

### LE DÉFAUT D'IMPRESSON



Non ! ce n'est pas une sonnette... À l'époque, la vérificatrice de l'imprimerie comptait les feuilles de papier. Pour séparer les centaines, elle insérait une bande de papier. Si le margeur n'y prêtait pas attention, cette bande, comme les sonnettes, tombait sur des feuilles et s'imprimait tout en laissant un même blanc après enlèvement. Les défauts d'impression peuvent résulter aussi de tout obstacle à l'arrivée de l'encre sur le papier, cet obstacle enlevé ensuite. Dans le cas des timbres du carnet de Ben, les timbres ont été maculés par des traces noires avant la mise sous la protection d'un blister.



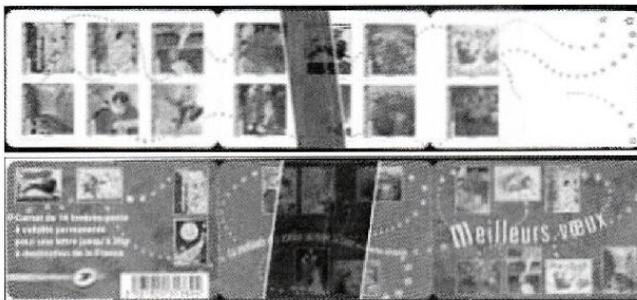
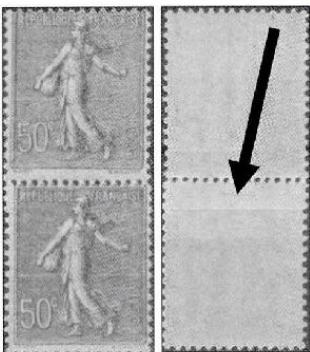
### LE RACCORD

Au cours d'impression, les raccords bord à bord sur les bobines de papier sont obligatoires, soit en cas de rupture accidentelle, soit à la fin de la bobine pour ne pas perdre de papier. En philatélie, un raccord est le collage avec un timbre en partie non imprimé de la première bobine sur lequel est collé un autre timbre de la seconde bobine. Les deux éléments sont perforés et massicotés ensemble. Il y a donc une double épaisseur à l'endroit du raccord. Donc sous le bout supérieur, le bout inférieur n'est pas imprimé. La cote varie de 60 € à 300 € pour les raretés. À la période où était imprimée la Marianne de Cheffer, les collages "machine" effectués lors du conditionnement des bobines de papier gommé d'impression, étaient faits avec du papier kraft gommé, remplacé plus tard par un adhésif rouge.



Sur ces types Muller 20 F bleu, le timbre a sûrement été déchiré et l'impression a été faite sur le papier kraft du raccord. Raccord en bande avec fragment de sonnette sur ces types Muller 15F rouge.

Que dire de ce raccord au scotch rouge ?!!!



# NOUVEAUTÉS



L'examen des «simples» Marianne peut réserver quelques surprises, car même si l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux est sans doute l'une des plus performantes du monde, cela n'empêche pas des différences de teintes !

## Émissions de mars à septembre :

- 18 mars φ 0,58 € : Pont-levant Jacques Chaban-Delmas - Bordeaux ;
- 6 juin carnet 10 timbres Croix-Rouge "Parcours de la Loire" ;
- 10 juin carnet 12 timbres "Souvenirs de France" ;
- 14 juin φ 2,55 € : Centenaire du 1<sup>er</sup> saut en parachute ;  
φ 0,63 € : Saintes ;
- 18 juin φ 1,05 € : Jacques Baumel ;
- Juillet Latécoère - fabricant d'avions ;  
36, Quai des Orfèvres ;

## Vignettes LISA France

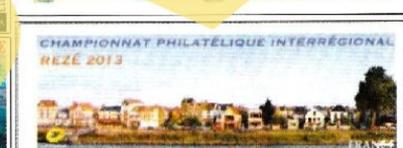
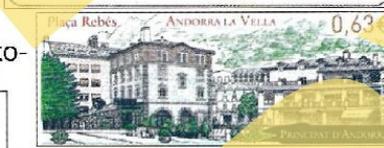
- 5 avril Salon philatélique de Printemps à Mâcon ;  
61° A.G. de Philapostel - Bussang ;
- 19 avril Muséum de Bourges 2013 - Planète chauve-souris ;
- 17 au 20 mai Amiens 2013 - 86<sup>e</sup> Congrès de la FFAP ;
- 25 & 26 mai Championnat philatélique inter-régional Rezé 2013 ;
- 27 & 28 mai Exposition Chaissac-Dubuffet ;

## Andorre

- 16 mars 0,63 € : 20<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution ;
- 13 avril 0,95 € : Cord 810 Phaéton - série automobile ;
- 11 mai 0,63 € : Andorre la Vieille - Place Rebès ;
- 18 mai 0,80 € : EUROPA - Les véhicules postaux.

## Monaco

- 14 mars 1,05 € : Maserati 250 F ;  
1,75 € : Tyrrell P 34 ;
- 5 avril 2 x 1,85 € : Les Transports écologiques de Monaco ;
- 27 avril 0,80 € : Vénérable Archiconfrérie de la Miséricorde ;
- 10 mai 0,63 € : EUROPA - Les véhicules postaux ;  
0,56 € : 50 ans de la jeune Chambre économique de Monaco ;
- 17 mai 1,05 € : Ancien fief des Grimaldi "Duché de Valentinois" ;
- 22 mai 1,55 € : Bicentenaire de la naissance de Giuseppe Verdi ;  
1,85 € : Bicentenaire de la naissance de Richard Wagner ;  
2,55 € : Centenaire du «Sacre du Printemps» d'Igor Stravinsky.



## Complément du programme 2013 :

- Série «commémoratifs et divers» :
- Pont levant Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux ;
  - Gaston Doumergue ;

## 2<sup>e</sup> partie du programme 2014 :

- Série «commémoratifs et divers» :
- le "Bleuet de France" ;
  - Benjamin Rabier ;
  - Marguerite Duras ;
  - 70<sup>e</sup> anniversaire des débarquements ;
  - Zoo de Vincennes ;
  - émission France-Chine ;
  - Évariste Désiré de Forges ;
  - cinquantenaire de l'Inserm.
- Série touristique :
- Coaraze (Alpes-Maritimes) ;
  - Abbaye de Pontigny (Yonne).
- Série artistique :
- Jean Fautrier.

## Le coin du collectionneur : (6 timbres)

- les appareils photos.
- Série «Sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle».
- Série « Les grandes heures de l'Histoire de France ».



## Émissions d'outre-mer

### Nouvelle-Calédonie

- 8 mars 110 F : Patrimoine mondial de l'UNESCO - Les lagons de Nouvelle - Calédonie - Zone des récifs d'Entrecasteaux ;
- 20 mars 110 F : Inauguration Aéroport Nouméa-La Tontouta ;
- 14 mai 120 F : Cheminée de l'usine sucrière de Bacouya ;



### Polynésie Française

- 8 mars 75 F - 100 F : Journée de la Femme - Femme debout et Femme assise ;
- 26 avril 20 F - 40 F et 190 F + Bloc : Faune et flore de Polynésie : Le citron - le lézard - le capucin ;
- 10 mai 500 F : Jacques Brel - 1929 - 1978 ;
- Carnet de 6 x 100 F : Fruits de Polynésie ;



### Saint-Pierre-et-Miquelon

- 16 mars Bloc 4 x 0,63 € : Saint-Pierre et Miquelon autrefois : La pêche ;
- 30 mars 1,30 € : Les chalutiers : Le Finlande ;
- 27 avril 1,25 € : Vieux gréements : Poulie trois trous ;
- 18 mai 1,13 € : Rugby ;



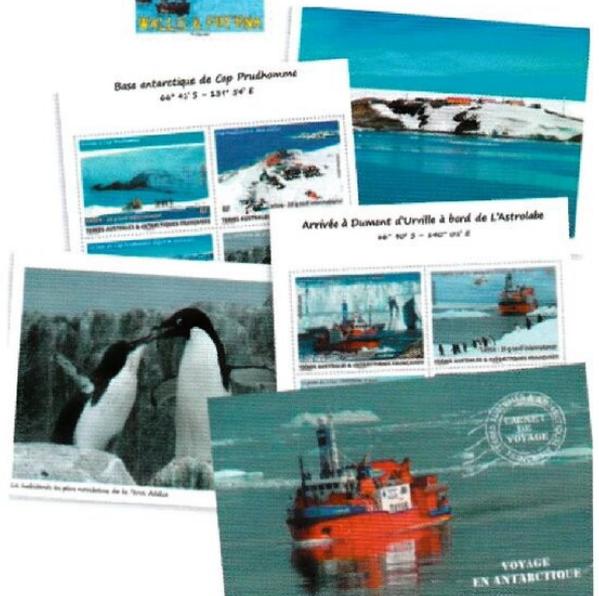
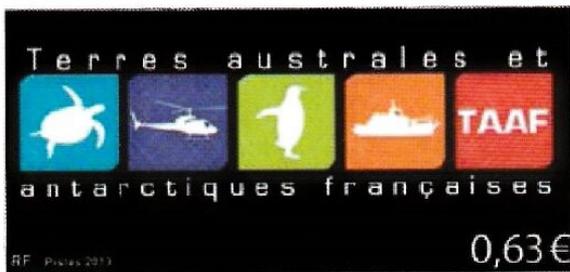
### Wallis-et-Futuna

- 5 mars 800 F : Hommage au 1<sup>er</sup> député de Wallis & Futuna : Hervé Loste ;
- 10 mars 65 F : 20<sup>e</sup> anniversaire du Lycée de Wallis & Futuna ;
- 5 avril 190 F : 50<sup>e</sup> anniversaire de la 1<sup>ère</sup> séance du Tribunal de Mata-Utu ;
- 19 mai 330 F : Découverte de l'île Horn-Futuna ;



### T.A.A.F.

- 5 avril : Voyage en Antarctique (carnet de 16 pages de photos et 4 pages de 4 timbres) ;
- Lettre 20 g : La Frégate Le Floréal ;
- 29 avril 0,63 € : Logo des TAAF ;
- 0,01 € : Tortue verte ;
- 0,02 € : Hélicoptère ;
- 0,03 € : Manchot royal ;
- 0,04 € : Marion Dufresne.



# LES FACTEURS AU COURS DES SIECLES

Alain Kempf

Six jours sur sept, nos facteurs et factrices distribuent nos courriers, plus ou moins intéressants, qu'ils s'agissent des services, des impôts ou d'un cœur à prendre, plus ou moins intéressants, qu'ils s'agissent d'un superbe timbre ou d'un vulgaire autocollant imprimé. Salarié de La Poste, société anonyme depuis 2010, le facteur trie, classe, transporte et distribue les lettres et recommandés de sa tournée.

Rencontré à pied, en vélo ou voiture électrique dans les bourgs (les scooters et autres mobylettes sont désormais supprimés en raison de nombreux accidents) ou en voiture dans les villages et campagnes, sa tenue jaune et bleu est connue de tous (sauf dans le film «Les Visiteurs»... !)

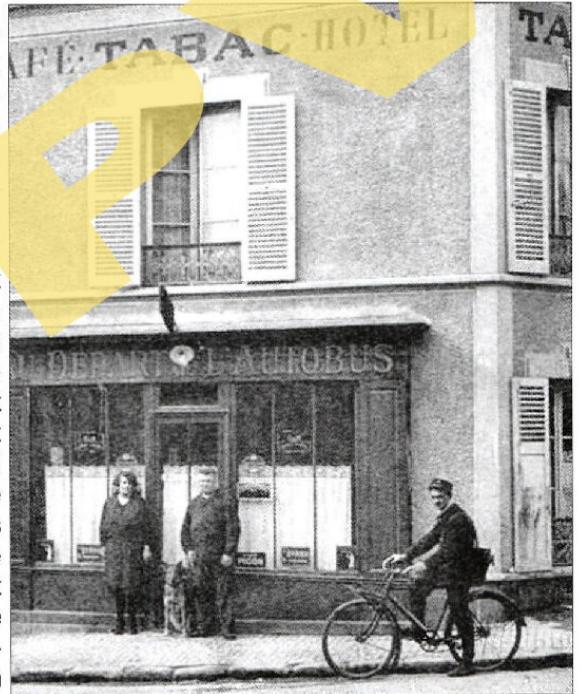
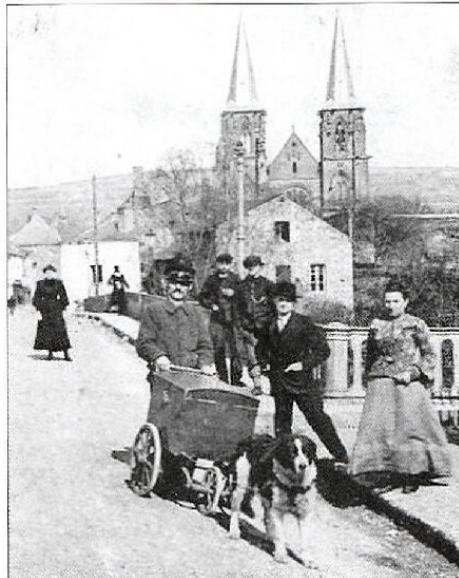
Généralisé partout en France à partir de 1830, le métier est toutefois dangereux et pénible. Dangereux, car les convoitises et les jalousies génèrent parfois méchanceté et agressivité à l'égard des employés qui avaient, au nombre de leurs fonctions, le transport de fonds et la distribution de lettres «chargées» ; pénible, par les dizaines de kilomètres accomplis à pied en toute circonstance et en tous lieux, compte tenu des intempéries, des voies d'accès et du relief : sentiers à gravir, forêts à traverser, ruisseaux à enjamber. Le salaire est indexé sur le kilométrage (4 centimes au début, 8 en 1911). Les députés, en 1903, valident la distance maximum d'une tournée soit 32 km et 8 heures de marche.

L'aspect physique aura son importance en ce début de siècle. La barbe peu soignée est synonyme de laisser-aller. On craint que les agents ne véhiculent de nombreuses bactéries lors de tournées. Cette pilosité devient un handicap lors d'une décision hiérarchique pour un avancement ou une augmentation. La moustache fine et soignée a fait l'objet d'une note interne des responsables du recrutement. Signe de virilité, elle est un moyen d'affirmer un rang social et une certaine élégance. Mais le plus important est de savoir lire, écrire et compter. Les premières femmes postulent à ces charges et les obtiennent.

La tenue vestimentaire obligatoire, d'inspiration militaire, est à la charge du préposé ; blouse, casquette, sacoche et surtout chaussures. Inlassable marcheur, il obtient, en 1881, une indemnité de chaussures de 50 francs pour l'année. En 1884, deux pantalons, un manteau et une sacoche sont attribués par M. Cochery, nouveau Directeur, aux facteurs ruraux. L'intégralité de la tenue est prise en charge pour les facteurs des grandes villes. Mais l'indemnité de chaussures passe de 50 à 30 francs. En 1891, une dotation de vêtements de 70 francs est allouée et des nouveaux manteaux font leur apparition. Mais pour affronter le froid et les longues distances, un manteau de 14 kg est guère pratique. Mécontents, les facteurs obtiennent, en 1902, la vareuse tant désirée, képis, blouses, pantalons et surtout deux paires de chaussures : une de bottes et une de souliers. Les vêtements ne sont changés qu'en cas de déchirure involontaire.

Les chiens méchants qui ont toujours été attirés par l'uniforme, guettent l'arrivée du facteur qui détale en courant et devient gibier. Les déchirures de fonds de pantalons ne sont pas très graves au regard de morsures de crocs acérés.

Le facteur s'adapte à sa région. Dans les milieux marécageux, les échasses deviennent une véritable nécessité. En montagne, les rigueurs de l'hiver obligent à chausser les skis quand vient l'hiver. Quelques malins ont su fabriquer une voiture à chien qui tirait le courrier voire parfois le courrier et le facteur. C'est une collection de cartes postales très prisées. Au début des années 1870, quelques agents ont l'idée saugrenue de se jucher sur des vélocipèdes pour faciliter leur travail. Le freinage est assuré par le pied du facteur sur la roue arrière. Bien évidemment, en cas d'accident, l'administration ne vou-





ne pouvait pas entendre parler d'arrêt de travail dû à ces excentricités et n'approuvait pas ce mode de locomotion même si elle le tolérait. Comprenant enfin le gain de temps évident, ce n'est qu'en 1909 qu'une indemnité de vélocipède de 10 francs est accordée pour l'achat et l'entretien avec exonération de la taxe vélocipédique en vigueur. L'automobile ne fait son apparition



qu'en 1962 avec la 2 CV Citroën, peinte du jaune mythique. En fait, tous les moyens de locomotions possibles ont été utilisés : la barque au marais poitevin, le cheval, l'âne sur l'île de Beauté, même le quad, et jusqu'à la trottinette électrique en Angleterre. Coute que coûte, le courrier doit arriver... !



GRAY (51) - Allée des Capucins

par M. A. Fretigny, 1907



Facteur militaire à Fretigny

Dans les villes, vers 1830, l'amélioration des boîtes aux lettres, fixées aux murs, avec l'heure et la date des levées éteint la fonction de boîtier. Cet homme parcourait les rues avec une grosse sacoche de cuir fermée à clef et dotée d'une fente sur le dessus. En tenue postale, bien qu'indépendant des services postaux, il annonce son passage avec une crécelle ou des claquettes. Deux rôles différents : le boîtier récupère le courrier des habitants venus à sa rencontre et le facteur-boîtier relève les boîtes à lettres et distribue le courrier. Notre agent doit trouver la personne à qui est destinée la lettre dans les champs ou les prés. L'obligation de mettre une boîte aux lettres normalisées à l'extérieur de chaque habitation facilite la distribution, même si certains foyers s'y refusent toujours, préférant papoter avec le préposé, toujours bien informé sur la santé ou les

ragots des voisins. Notre homme est bien souvent invité à partager quelques verres de maison en maison pour parfois écourter sa tournée pour un petit somme dans les champs. Les bavardages continuent au café du coin, un autre petit verre n'étant pas de refus. En état d'ébriété, il arrive que le facteur lise à haute voix la lettre d'amour de l'habitant d'à côté. Mais ce ne sont que des clichés ! Ils attirent, par le prestige de l'uniforme, les convoitises des jeunes filles à marier. La popularité a même tendance à égarer certains derrière les meules de foin. Que choisir entre la profession et les émotions sentimentales ?...



AUXON-les-VESOUÏ - La Place



Guebunans (51e-Saône) - A Champ Villeney ?

A. et H. G.



MONTUREUX-le-GRAND

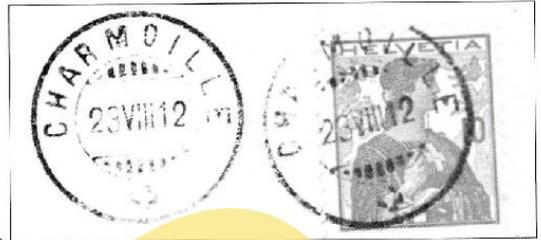
# Marcophilie de Haute-Saône

VESOUL C.P.V.

02 - 06 - 13



François LAMAY



Après avoir testé votre perspicacité en page 27 du précédent bulletin, on pourrait continuer l'imposture en vous annonçant ce nouveau cachet inconnu de CHARMOILLE, datant de 1912 ! Mais les bons observateurs ont déjà détecté que ce cachet n'était pas français, comme le timbre d'ailleurs. La carte postale proposée n'était pas une vue du CHARMOILLE près de Vesoul, mais d'un homonyme suisse. Plusieurs se sont cassé les dents sur cette carte !...

Plus sérieusement, revenons à une nouveauté dans le matériel postal. Pour remplacer les anciens «NPAI» (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) en service depuis des décennies, La Poste avait créé des étiquettes permettant d'indiquer les raisons pour lesquelles le pli avait été retardé ou non distribué. Dernièrement, cette étiquette a été modifiée en prenant le titre de «Restitution de l'information à l'expéditeur» (étiquette appelée en interne «Réflex»). Elle comporte un code Matrix permettant un suivi de cette enveloppe.

<p><b>Ce pli vous a été distribué, malgré une adresse imprécise :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Bâtiment/Résidence    <input type="checkbox"/> N° de BP</p> <p><input type="checkbox"/> N° de voie    <input type="checkbox"/> Code Postal</p> <p><input type="checkbox"/> Type de voie (RUE...)</p> <p><input type="checkbox"/> Nom de voie    <input type="checkbox"/> Commune</p> <p><input type="checkbox"/> Mentions CEDEX</p> <p><small> Afin d'améliorer la distribution de votre courrier, merci de fournir à vos correspondants une adresse exacte et complète. Votre courrier sera à votre disposition pour vous conseiller.</small></p>	<p><b>PLI NON DISTRIBUABLE</b></p> <p>Boîte absente ou inaccessible <input type="checkbox"/></p> <p>Destinataire non identifiable <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Non réclamé <input type="checkbox"/></p> <p>refusé <input type="checkbox"/></p> <p><b>Anomalie d'adresse :</b></p> <p>Bât/Res <input type="checkbox"/></p> <p>N° dans la voie <input type="checkbox"/></p> <p>Voie <input type="checkbox"/></p> <p>Commune <input type="checkbox"/></p>	<p><b>Restitution de l'information à l'expéditeur</b></p> <p>La Poste a tout mis en œuvre pour distribuer ce pli. Celui-ci vous est cependant retourné pour la raison suivante :  <small>La Poste has made every effort to deliver this item. However, we are returning it for the following reason.</small></p> <p>Défaut d'accès ou d'adressage <input type="checkbox"/>  <small>address illegible / inaccessible</small></p> <p>Destinataire inconnu à l'adresse <input checked="" type="checkbox"/>  <small>Addressee unknown at marked address</small></p> <p>Pli refusé par le destinataire <input type="checkbox"/>  <small>Delivery refused by addressee</small></p> <p>Pli avisé et non réclamé <input type="checkbox"/>  <small>Unclaimed recorded delivery</small></p> <p>LA POSTE</p>
--	--	---



Dans un autre domaine, celui des «prêt-à-poster» courants, le timbre «Lettre Verte» a fait son apparition en plus de tous les timbres qui ont déjà servi sur ce support.

Grande surprise en Haute-Saône avec l'apparition de ces pàp-réponse «Élection 2013 aux Chambres d'Agriculture».

La Chambre d'Agriculture de Haute-Saône passe donc un contrat avec La Poste pour imprimer des enveloppes pré-timbrees spéciales, envoyées avec le matériel de vote aux agriculteurs ; ceux-ci pouvaient donc envoyer gratuitement leurs votes par correspondance à la Préfecture de Vesoul, avant le 15 février. C'est un document peu courant.

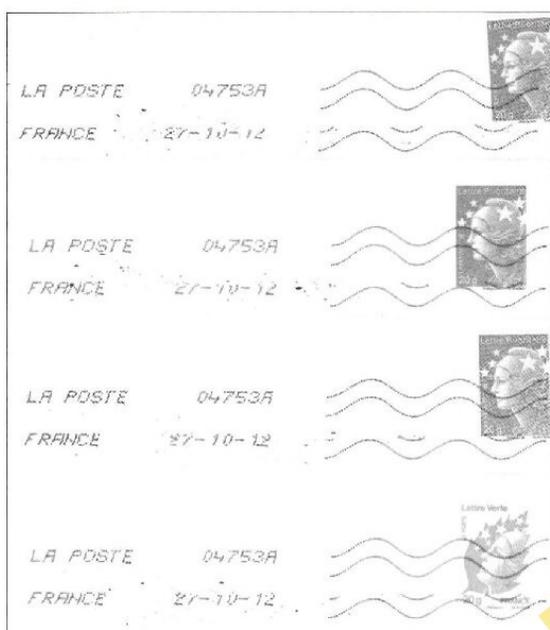
ELECTIONS 2013 AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE COLLEGE DES\*  
\*Cochez la case concernée

- 1 - Chef d'exploitation et assimilés
- 2 - Propriétaires et Usufruitiers
- 3a - Salariés de la Production agricole
- 3b - Salariés des Groupements professionnels agricoles
- 4 - Anciens exploitants

Prêt-à-Poster  
Réponse  
M 20 g  
valable  
jusqu'au  
15/02/13

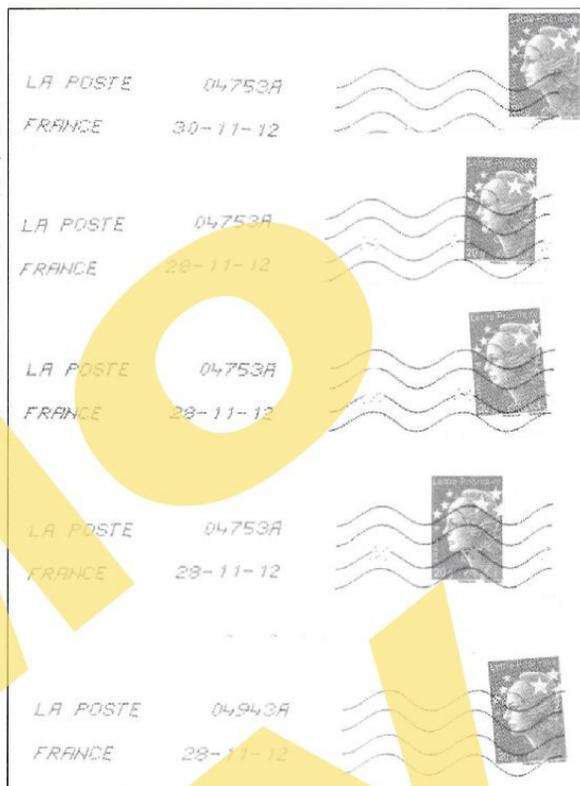


MONSIEUR LE PRESIDENT  
DE LA COMMISSION D'ORGANISATION  
DES OPERATIONS ELECTORALES  
PREFECTURE  
AUTORISATION 14196  
70019 VESOUL CEDEX



Pour revenir à la vraie marcophilie - il faut bien le dire à défaut d'actualité ! - voici deux échantillonnages, à deux dates différentes (28-11-2012 et 27-10-2012) de flammes postales imprimées par la machine Toshiba TSC 1000 de la plateforme de Besançon.

On distingue que l'impression, au cours de chaque session (de bas en



haut), a tendance à se détériorer. Les buses d'encre, au lieu d'imprimer quatre lignes ondulées et, à gauche la date, laissent, dans la pavé de gauche, des lignes pointillées et une date atrophiée. Dans le pavé de droite, c'est la partie haute de la troisième ondulation qui se transforme, en cours de la session,

en un petit parallépipède de points anarchiques évoluant d'une empreinte à l'autre.



Le C.P.V. a créé plusieurs timbres à date depuis le début de cette année. Il y a eu celui pour la commémoration du cinquantième anniversaire de la mort d'Édouard Belin, le lundi 4 mars.

Il va y avoir, le samedi 6 juillet, celui relatif au lancement des travaux de rénovation du site de la Motte que M. Chrétien, député-maire de la Ville a souhaité pour remercier les souscripteurs à l'opération.

Il y aura aussi, le samedi 14 septembre, celui qui marquera les 50 ans du lycée Belin, au lycée, avec la réunions de tous les anciens qui le souhaiteront. La maquette paraîtra dans le prochain bulletin.

En attendant, bonnes vacances !... À la recherche de marques postales encore inconnues !...



## Boît' à flam'

Le principe de la «Boît'ÀFlam'» est maintenant bien connu. Les adhérents qui ont des timbres, cachets, flammes, enveloppes, pàp, capsules de champagne et même des cartes postales dont ils n'ont rien à faire, les apportent dans ces boîtes. D'autres adhérents - ou les mêmes ! - peuvent récupérer ce qui les intéresse, à la seule condition d'apporter en échange au moins l'équivalent.

Ce qui reste est trié et, au bout d'un an environ, est donné, avec les Marianne courantes, à l'association bisontine «Phil'Med'» qui les vend au kilo, dans le monde entier, au profit de «Médecins du Monde». Les nombreux donateurs ont compris qu'en se débarrassant de pièces inutiles, ils font plaisir à d'autres passionnés... comme eux et que même l'excédent sert une bonne cause ! Merci à toutes et tous !...

François LAMAY - 9 RUE FRANÇOIS CORDIER - 70000 VESOUL - 03.84.75.14.80 - [francois.lamay@gmail.com](mailto:francois.lamay@gmail.com)

# Vernier Contrôle Sécurité



**AUTOSUR**  
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Rue des Peupliers 70000 NOIDANS-LES-VESOUL  
 Tél : 03.84.76.44.93 - Fax : 03.84.78.11.46  
[y.even@neuf.fr](mailto:y.even@neuf.fr)

# Restaurant - Bar

## Les Vendanges de Bourgogne

49, Bd Charles de Gaulle - 70000 VESOUL - Partenaire PASS-TIME

Fermé  
le dimanche  
soir et  
le lundi.



Anniversaires - Mariages - Séminaires  
Réveillons - Communions - Baptêmes...

Salon Le Carré - Privé - Repas d'affaires  
Salle de réunion 20 places assise matériel  
Menus à 14€, 18,50€, 26€, 33€, ou 42€.



Tickets-restaurant et chèques-vacances acceptés Chambres pour enfants en bas-âge

Tél. : 03. 84.97.54.21 - Fax : 03.84.97.58.35 - [www.les-vendanges-de-bourgogne.com](http://www.les-vendanges-de-bourgogne.com)

## In Extenso Techni Compta

*Une vision claire de l'expertise comptable*

« Moi, j'ai mon conseil  
sur mesure »

Aujourd'hui, nous proposons **une assistance et un accompagnement adaptés aux particuliers** dans leurs démarches auprès des administrations

- ◆ Déclarations de revenus
- ◆ Déclarations ISF
- ◆ Relations avec les banques



### VESOUL

1 rue des Haberges  
03 84 68 26 26

### LURE

17 rue des Fincelles  
03 84 30 29 00

### HERICOURT

60 avenue Jouhaux  
03 84 22 91 00

# La Vie du Cercle

François LAMAY

Le rythme d'une manifestation trimestrielle semble devenir notre cadence naturelle, bien que ce ne soit souvent pas un plan bien défini en début d'année !!! Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois durant ce trimestre. Les responsables ont également rencontré deux autres partenaires de manifestations qui nous avaient sollicités. L'été sera consacré à un bureau temporaire pour le lancement des travaux de rénovation du site de La Motte. D'ores et déjà, nous préparons un nouveau bureau temporaire pour les 50 ans du lycée Belin et la Bourse 2013.

**1 - Bureau temporaire Belin, 4 mars** : «Ça ne marchera jamais ! Vous ne verrez personne !», tels étaient les leitmotifs que nous entendions avant ce bureau temporaire en l'honneur d'Édouard Belin, pour les 50 ans de sa mort. Les embûches ont été légions dans l'organisation ! Une semaine avant la date, nous n'avions pas «l'autorisation des ayants-droit» que Phil@poste exigeait, à la fois pour le timbre à date et le MonTimbr@Moi ! Imaginez : comment trouver les ayants droit d'une personnalité qui est morte il y a 50 ans et qui avait quitté Vesoul depuis longtemps ? Heureusement, M. Coussement, professeur en retraite, grand admirateur de ce savant émérite, avait préparé, avec son épouse, la remarquable exposition présentée à la Bibliothèque pour cette journée anniversaire. Il avait pris contact avec le dernier «pseudo-ayants droit». Le second mari de l'unique fille d'Édouard Belin, elle-même décédée sans enfants, nous a envoyé un fax disant qu'il ne s'opposait pas à tout ce que nous faisons ! La Poste s'en est accommodée ! Ouf !



Mais, si ladite Poste s'est satisfaite des mêmes pièces pour la demande de timbre, elle n'en a pas pour autant délégué de personnel pour tenir le bureau temporaire ! La semaine précédente, nous n'avions toujours pas de bureau temporaire ! Il a fallu le dévouement de M. Tuzet, de retour de congés, pour tenir le bureau.

Plus de cent personnes vinrent rendre hommage à l'illustre concitoyen. La vente des documents a dépassé toutes nos



Une partie de la foule, avec plusieurs membres du CPV, à droite.

prévisions les plus optimistes ! Les mini-feuilles de 10 timbres remportent un énorme succès dans toute la France ! Les insertions publicitaires dans la presse nationale ont rajouté encore à la renommée du C.P.V. !...

**2 - Congrès régional - Tournus 21 avril** : parmi les autres projets de l'année, figurait le Congrès régional de Tournus. Au nombre des huit jurés, officiaient deux membres du C.P.V., et sur les collections en compétition, on comptait trois de membres de notre club, qui ont fait plus que de la figuration, «Le feu de bois» de M. Roussel remportant largement la classe ouverte et M. Delorme se classant très honorablement pour «La Formule 1» et «Diana, Rose d'Angleterre». Ces présentations ont permis au C.P.V. d'obtenir la coupe par



De retour au CPV, avec les récompenses, de g. à d. : MM. Delorme, Racine, Rénet, Guillaume, Lamay et Roussel.



Le challenge Gérard.

équipes, alors que, des six timbres à date illustrés en compétition pour le challenge Gérard, c'était le cachet de la Fête de la Nature de Port-sur-Saône qui l'emportait. La moisson était donc très abondante et si on ajoute la coupe des jeunes remportée par le club d'Héricourt, la Haute-Saône a trusté toutes les récompenses principales !



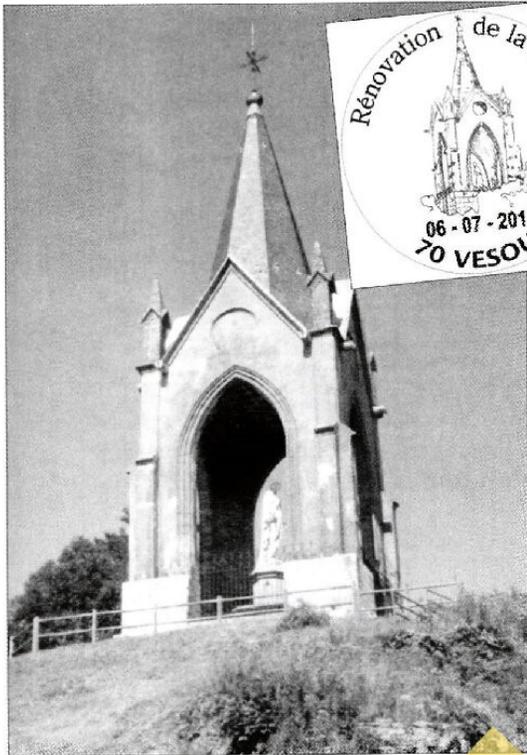
Le maire de Tournus et la représentante de La Poste félicitent M. Delorme du CPV, devant M. Roussel président du Groupement.

**3 - Repas de printemps 15 mai** : la tradition d'un repas au printemps est toujours respectée, même si - était-ce un hasard du calendrier ? - les inscrits n'ont pas été bien nombreux ! Pour ce soir de mai, c'était, en raison du tour de rôle de nos annonceurs, le restaurant «La Parenthèse» à Frotey-lès-Vesoul qui nous accueillait. L'ambiance a été à la hauteur de la qualité du repas proposé, l'une et l'autre excellentes et appréciées !



De g. à d. : M & Mme Causeret, M. Tuzet, Mme Lambert, MM. Delorme, Vircondelet, Lambert, Mme Godon, M. Rénet, Mme Rénet et M. Perrin.

**4 - L'avenir proche : 6 juillet, La Motte** : la ville de Vesoul nous sollicite à nouveau, prouvant ainsi qu'elle nous considère comme des intervenants culturels de valeur. Le maire a souhaité marquer le commencement des travaux de rénova-



tion du site de la Motte en adressant, à tous ceux qui ont souscrit à l'appel de la municipalité, un courrier de remerciement. Pour ce faire, il a souhaité que nous demandions à La Poste l'ouverture d'un bureau temporaire le jour de début des travaux et que nous fassions réaliser un Mon-Timbr@Moi et un cachet illustré spécial. Nous éditerons aussi sans doute une carte postale comme support de ce timbre et de cette oblitération. La date de cette manifestation est prévue pour le samedi 6 juillet, dans les locaux de l'Office du Tourisme au pied du chemin qui monte à la Motte.



À la fin des travaux, la Ville prévoit un nouveau bureau temporaire sur le site rénové de la Motte. Le C.P.V. sera à nouveau chargé de solliciter de La Poste l'ouverture d'un bureau temporaire avec un autre cachet, un nouveau MTAM, et éventuellement une nouvelle carte postale.

**Samedi 14 septembre : 50 ans du lycée Belin** : le proviseur

du lycée Belin, pour fêter le cinquantième anniversaire de la construction de son établissement, nous a aussi contactés. Il envisage, le samedi 14 septembre, d'organiser un pique-nique géant avec le plus d'anciens élèves possible. Il intégrera la visite du lycée dans celles des journées du Patrimoine. Il nous a aussi demandé d'obtenir de La Poste un bureau temporaire avec cachet spécial illustré qui reprenne le logo (projet ci-joint), et de prévoir une carte postale reprenant celle des bâtiments à l'origine, ainsi qu'un MTAM de l'entrée actuelle du lycée, si originale.



**Samedi 5 octobre : Bourse** : nous aurons aussi à préparer la Bourse, toujours à la Salle Parisot ; c'est accepté. Après avoir cherché en vain ailleurs, puisque des réparations importantes étaient programmées de mai à fin septembre, nous avons appris que ces travaux étaient reportés et que notre date nous était réservée : ce sera donc bien le 5 octobre.

<http://cerclephilateliquevesulien.blogspot.com>

**Thomas GODON & François LAMAY**

À l'heure actuelle, en tapant cette adresse ou en tapant «Cercle Philatélique Vésulien» sur un moteur de recherche comme Google, vous parvenez au premier masque (voir ci-contre), mais vous n'aurez que les renseignements généraux et... peu encore d'images ! Il est en cours d'écriture, mais la reprise des textes qui figuraient dans l'ancien site devenu inaccessible, a été impossible dans beaucoup des cas. Seules les informations importantes sont mises en ligne.

Si vous avez la curiosité d'aller voir, votre avis nous intéresse !... Si vous souhaitez trouver quelque chose de particulier relatif à la collection en général mais surtout dans le département, si vous constatez des erreurs, dites-le nous, pour l'instant, à l'adresse [francois.lamay@gmail.com](mailto:francois.lamay@gmail.com).

En espérant vous satisfaire, nous ferons tout pour rendre ce site attrayant, car le CPV a bien des atouts, qu'il faut savoir mettre en avant.

**VESOUL ELECTRO DIESEL**

**Votre spécialiste DIESEL**  
Zone Technologia - 70000 VESOUL - 03 84 75 63 01

**Cercle Philatélique Vésulien**

Accueil Réunions Services

**Réunions**

Réunions du Cercle Philatélique Vésulien

Tous les 1er Dimanches et 3ème Mercredi du mois :

Les dimanches	Les mercredis
Salles 5, 8 et 10 de 10h à 12h.	Salle 5 de 10h à 12h.
7 Octobre 2012	19 Septembre 2012
4 Novembre 2012 [A.G.]	17 Octobre 2012
3 Décembre 2012 [Bulletin]	21 Novembre 2012
6 Janvier 2013 [galette]	19 Décembre 2012
3 Février 2013	16 Janvier 2013
3 Mars 2013	20 Février 2013

**QUI ÊTES-VOUS ?**

**C.P.V.**  
Le Cercle Philatélique Vésulien est une association loi 1901 ayant pour but la promotion de la philatélie ainsi que la numismatique, cartophilie et de la télécartophilie. Son second objectif est de garantir à ses adhérents un rassemblement de services destinés à faciliter leurs études, leurs recherches et à réaliser leurs acquisitions dans les meilleures conditions. De plus l'association se voit associée à celle du groupement philatélique régional de Bourgogne - Franche Comté et de la fédération française des associations philatéliques.

# PAGES DES JEUNES de 7 à 97 ans

Claudine PERNIN

## VARIATIONS sur LA MOTTE

### Les Charades :

**1** - Mon premier est une lettre grecque ;  
 Mon deuxième est la mamelle de la vache ;  
 Mon troisième est une négation ;  
 Mon quatrième est une longue période ;  
**Mon tout se trouve dans les champs.**



**3** - Mon premier peut être marin ou Claudine ;  
 Mon deuxième est le prénom d'une Renaud ;  
 Mon troisième est le premier nombre pair ;  
 Dans mon quatrième, on fait cuire les rotis ;  
 Mon cinquième va de la naissance à la mort ;  
 Mon sixième est la 18<sup>e</sup> lettre de l'alphabet ;  
**Mon tout est bien connu des Lyonnais.**



**4** - Mon premier est un adjectif possessif masculin ;  
 Mon deuxième a, pour dieu, Éole ;  
 Mon troisième accompagne une bronchite ;  
**Mon tout est gravi par les bons cyclistes.**

**2** - On cherche à atteindre mon premier ;  
 Mon deuxième reste après la récolte ;  
 Mon troisième vient du verbe avoir ;  
**Mon tout se trouve à Paris.**



### Les Devinettes :

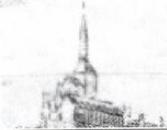
- 1** - Je suis la patrie des sœurs Tatin ;
- 2** - Je suis une station balnéaire du Roussillon ;
- 3** - On me trouve chez le crémier ;
- 4** - Je suis la préférée des Vésuliens ;

### Le Rébus :



## Les Timbres mystères

Donnez leurs numéros Yvert-&Tellier à la prochaine réunion et vous gagnerez une pochette de timbres.  
[Adressez-vous à Claudine Pernin ou à Christian Lambert].

		Indices
<b>1</b>		* est-il breton ou normand ?...
<b>2</b>		* observatoire en altitude.
<b>3</b>		* oh Bonne-Mère !!!

### Réponses aux jeux du numéro 135 :

**Charades** : 1 : Benjamin Franklin (bain - jas - main - franc - clin). - 2 : Albert Einstein (al - Berre - ein - stein). - 3 : Henri Bécquerel (an - riz - bec - heure - elle). - 4 : Isaac Newton (Isa - ac - new - tonne). - 5 : Louis Gay-Lussac (loup - i - gai - lu - sac). - 6 : bélinographe (bêê - lit - no - gras - feu).

**Timbres mystères** : 1 : n° 1759 ; 2 : n° 1013 ; 3 : n° 333.





**Le Théâtre**  
restaurant  
*Chez Jane*

23, place Pierre Renet  
70000 VESOUL

**03 84 76 88 64**

[www.chezjane.fr](http://www.chezjane.fr)

- Cuisine gastronomique
- Rôtisserie, traiteur
- Plats à emporter

*Philippe DELAVAL*  
Maître Restaurateur

Ouvert tous les jours  
sauf dimanche soir et lundi



**eurydice**

► Professionnels  
 ► Particuliers

148 avenue Pasteur  
 70000 ECHENOZ LA MELINE  
 Tél : 03 84 68 67 46  
 contact@eurydiceinfo.fr  
 http://eurydiceinfo.fr

**Solutions Informatiques**

## Vernier Contrôle Sécurité



**AUTOSUR**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Rue des Peupliers 70000 NOIDANS-LES-VESOUL  
 Tél : 03.84.76.44.93 - Fax : 03.84.78.11.46  
[y.even@neuf.fr](mailto:y.even@neuf.fr)

# SOUVENIRS MÉTALLIQUES RELIGIEUX de La MOTTE de VESOUL

Philippe GODE

## MÉDAILLE de NOTRE-DAME de la MOTTE vers 1895

Avers : N. D. DE LA MOTTE, PRIEZ POUR NOUS ;  
Vue de la Chapelle de la Motte;

Revers (*en creux*) : VESOUL ; Vue de la colline de la Motte dominée par la Chapelle. **Médaille trouvée dans le corps de la poupée Steiner 79.26071 lors de sa restauration (Source CNDP).**

Flan ovale avec bélière et chaînette. Dimension : 21,5 / 15,2 mm. Matière : argent.



## MÉDAILLE de NOTRE-DAME de la MOTTE

Avers : Ô VIERGE MARIE CONÇUE SANS PÈCHÉ, PRIEZ POUR NOUS / QUI AVONS RECOURS À VOUS  
La Vierge de face ;

Revers : N. DAME DE LA MOTTE, PRIEZ POUR NOUS ;  
Vue de la Chapelle de la Motte.

Flan ovale avec bélière. Dimension : 24 / 17 mm. Matière : aluminium.



## MÉDAILLE de NOTRE-DAME de la MOTTE

Avers : Ô VIERGE MARIE CONÇUE SANS PÈCHÉ, PRIEZ POUR NOUS / QUI AVONS RECOURS À VOUS (marque VM - PARIS) ; La Vierge de face ;

Revers (*en creux*) : S<sup>IR</sup> DE / N. D. de LA / MOTTE ; [S<sup>IR</sup> = Souvenir]

Flan rond avec ruban formant bélière. Dimension : 20 / 15 mm. Matière : argent.



## MÉDAILLE de NOTRE-DAME de la MOTTE

Avers : N. D. DE LA MOTTE, PRIEZ POUR NOUS (marque PENIN - PARIS). La Vierge de face ;

Revers : N. DAME DE LA MOTTE - VESOUL ; Vue de la Chapelle de la Motte.

Flan ovale avec bélière. Dimension : 24 / 14 mm. Matière : laiton nickelé.



## MÉDAILLE de NOTRE-DAME de la MOTTE

Avers : N. D. DE LA MOTTE, PRIEZ POUR NOUS (marque LP, dans un ovale, signature M. HA...*(reste illisible)*)  
La Vierge de face dans la chapelle ;

Revers : SOUV<sup>NIR</sup> DE N. D. DE LA / MOTTE - VESOUL ; Vue de la Chapelle de la Motte.

Flan rond avec bélière. Dimension : 24 / 20 mm. Matière : laiton nickelé.



## Au jardin fleuri



par tél.

Toutes créations florales

25, bd Charles de Gaulle  
70000 VESOUL

Tél. : 03 84 76 17 31 Fax : 03 84 75 45 00



### MÉDAILLE PORTE-CLEF de NOTRE-DAME de la MOTTE

Avers : Armoiries de Vesoul ;

Revers : 1857 NOTRE DAME DE LA MOTTE 1966 ;

Vue de la Chapelle de la Motte reconstruite après l'incendie.

Flan rectangulaire avec bélière.

Dimension : 36 / 17 mm.

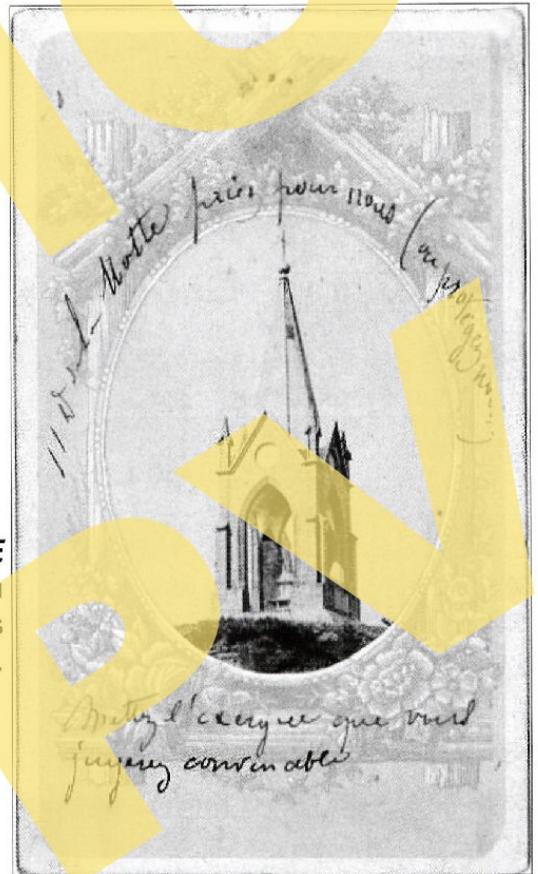
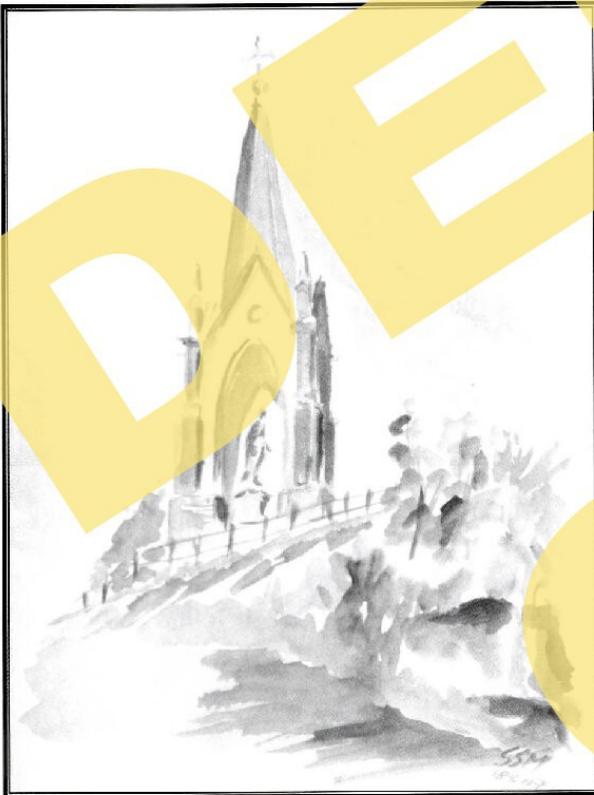
Matière : laiton.

### AUTRES SOUVENIRS de NOTRE-DAME de la MOTTE

**AQUARELLE** représentant la Motte vers 1857.

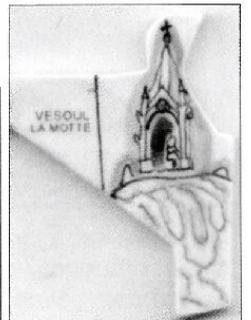
### **IMAGE PIEUSE**

Incitant à la prière vers 1900.



### **FÈVES**

Fabriquée en 1996 à la demande du pâtissier vesulien Avoscan.



Faisait partie d'un puzzle «Haute-Saône».

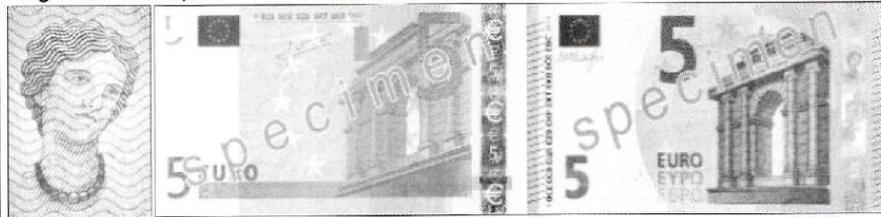
### **NOUVEAUTÉ : le BILLET de 5 €**

En Auvergne, à la papeterie de Vic-le-Comte et à l'imprimerie de Chamalières, voici un an que sont fabriqués 40% des 3 milliards de nouveaux billets de 5 € qui ont été mis en circulation le jeudi 2 mai 2013 par la Banque Centrale Européenne. Cette nouvelle série, appelée «Europe», et qui se caractérise, à ce titre, par un filigrane et un hologramme à l'image de la déesse antique Europe, concernera, dans les années à venir, tous les billets actuellement en circulation. Il faut savoir que chacune de ces petites coupures, qui fait partie des 900 tonnes de billets de 5 € en circulation (l'équivalent de 2 Airbus A380 en charge !), a une durée de vie moyenne de... 13 mois (l'équivalent de la vie d'une coccinelle !). Chacun de nos concitoyens effectue entre 300 et 400 opérations en espèces par an !...

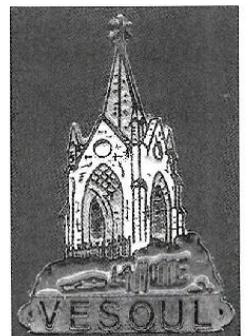
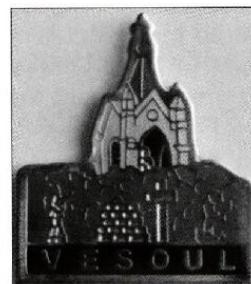
Filigrane «Europe»

Ancien billet

Nouveau billet



### **PINS**



# CERCLE PHILATÉLIQUE VÉSULIEN

## Sections

### CARTOPHILIE

**Christian RÉNET**, CHATEAU-GRENOUILLE  
70240 VELLEMINFROY (03 84 74 35 41 rép. et 06 33 01 75 61).  
[renet.velleminfroy@orange.fr](mailto:renet.velleminfroy@orange.fr)

### JEUNES

**Jean-Pierre GRESSET**, 36 RUE XAVIER DE MONTEPIN  
70000 FROTEY-LES-VESOUL.

### MARCOPHILIE

**François LAMAY**, 9 RUE FRANÇOIS CORDIER  
70000 VESOUL (03 84 75 14 80).  
[francois.lamay@gmail.com](mailto:francois.lamay@gmail.com)

### NUMISMATIQUE

**Philippe GODE**, LA CURE - 6 GRANDE RUE  
70800 BASSIGNEY (03 84 49 80 22).  
[philippe.gode@wanadoo.fr](mailto:philippe.gode@wanadoo.fr)

### CONSEIL AUX EXPOSANTS

**Jean-Claude ROUSSEL**, RUE FONTAINE DU BU  
70000 VELLEFAUX (03 84 68 62 24) - [jc.rousseau2@wanadoo.fr](mailto:jc.rousseau2@wanadoo.fr)

### MULTICOLLECTIONS

**François LAMAY** (cf. plus haut).

## Services

**BIBLIOTHÈQUE** : **Christian LAMBERT**, 7 VOIE ROMAINE 70190 LA MALACHÈRE (03 84 91 88 84)

**ABONNEMENTS** : **Pierre RACINE**, 3 RUE GENERAL BROSSET 70000 QUINCEY (03 84 75 59 81)  
*Règlement à l'ordre du CPV : CCP 1096 85 L DIJON.*

**NOUVEAUTÉS** : **(France)** : **Claudine PERNIN**, 13 RUE GENERAL BROSSET 70000 QUINCEY (03 84 75 41 02) - [cleo.pernin@wanadoo.fr](mailto:cleo.pernin@wanadoo.fr) ; **Mme ANCEL** ; **Serge DELAPIERRE**.  
**(Étranger – Outre-Mer)** : **Jacques CAUSERET**, 4 RUE DES CHAMPS 70000 NAVENNE (03 84 75 51 90) ;

*Règlement à l'ordre du CPV : CCP 2775 21 S DIJON.*

**(Monnaies)** : **Philippe SAGUIN**, RÉSIDENCE LE PIERANE 70000 VESOUL  
[philippe.saguin@orange.fr](mailto:philippe.saguin@orange.fr)

**CIRCULATIONS** : **Christian LAMBERT**, (cf. plus haut) ;  
**Guylaine JOURDAIN**, 3 RUE DE LA FRETENEUSE 70000 QUINCEY ;  
**Gérard BESANÇON**, 12 RUE DU MANY 70000 VAIVRE ET MONTOILLE (03 84 76 46 14) et **Christophe DELORME**, 5 RUE DE LA CORRE 70000 QUINCEY ;  
*Règlement à l'ordre du CPV : CCP 2775 32 D DIJON.*

**MATÉRIEL DE COLLECTION** : **Odile et Thomas GODON**, 68 GRANDE RUE 70240 SAULX ;  
*Règlement à l'ordre du CPV : CCP 1807 99 J DIJON.*

**EXPO-BOURSES** : **Christian RÉNET** et **François LAMAY** (cf. plus haut).

**RÉUNIONS MENSUELLES** : **François LAMAY** et **Jean-Pierre GRESSET** (jeunes).

**TOMBOLAS** : **André HIROUX** et **Gérard BESANÇON**.

**BULLETIN** : **François LAMAY**, (cf. plus haut).

**ARCHIVES** : **Christian RÉNET** (cf. plus haut).

**SITE INTERNET** : <http://cerclephilateliquevesulien.blogspot.com> ;  
**François LAMAY** et **Thomas GODON**.



# La colline de la Motte avant la chapelle

Guylaine JOURDAIN

Le 15 août 1857, jour de l'Assomption, l'abbé Boilloz dit à ses paroissiens : "... Il nous semble que nous redoutons moins les surprises de l'ennemi, depuis que Marie est là-haut, comme une sentinelle toujours vigilante pour nous avertir de son approche et de ses pièges..."

Mille ans plus tôt, un édifice couronnait déjà le sommet de la Motte. Certes, il ne s'agissait pas d'un monument votif, spirituel ou pacifiste, mais d'un ouvrage de protection d'une autre nature, puisqu'il s'agissait d'un château qui dominait et veillait sur la vallée du Durgeon, le «castrum Vesolense».

L'existence de ce château est attestée vers l'an 899 grâce à un document relatif à la vie des saints, rédigé deux siècles plus tard, qui relate qu'une jeune fille, originaire du château de Vesoul, guérie miraculeusement au tombeau des saints de Remiremont. Le nom de Vesoul est cité pour la seconde fois vers l'an 988, dans un autre document hagiographique du XI<sup>e</sup> siècle, qui rapporte que les troupes du comte Lambert de Chalon et celles du Duc de Bourgogne, de passage à Langres, allèrent assiéger le château de Vesoul.

La place ne devait pas être facile à prendre. Les défenseurs voyaient les assaillants arriver de loin, et la pente rendait l'assaut plus difficile.



Canon retrouvé dans les fouilles

Vers l'an 1000, lorsque les vicomtes qui gouvernaient le Portois - territoire qui couvrait à peu près la

Haute-Saône actuelle, hors de la région de Gray - ne se sentant plus en sécurité à Port-sur-Saône, vinrent s'établir au château de Vesoul, et créèrent, sur le versant oriental, le prieuré du Marteroy en 1092.

À une tour de bois carolingienne, protégée par un fossé et une palissade, succédèrent de solides constructions de pierres. Jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, il n'est jamais question d'une agglomération nommée Vesoul, même si quelques habitations éparses avaient été construites au pied de la Motte. Les textes évoquent le «castrum» ou le «castella», notions de château.

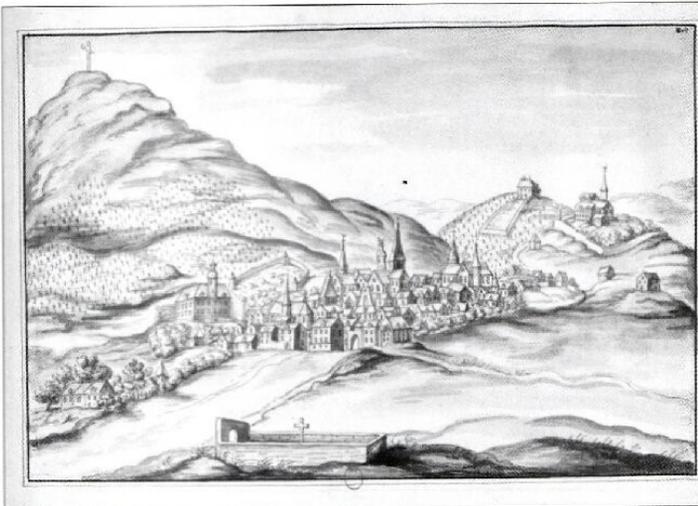
À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle cependant, il est en ruines et Jean-Sans-Peur décide de le faire réparer. Les comptes du bailliage d'Amont permettent de connaître ses éléments principaux, de la fontaine du «Creux des Six-Heures» près de la porte à pont-levis de la première enceinte où la garde était relevée toutes les six heures, au portail de la tour Notre-Dame et sa chapelle castrale, et aux trois autres tours de cette enceinte, celles de Boilloz, de la Poterne, et, au nord, de Troitcul. Sur le plateau, la seconde enceinte comportait cinq tours (de la Basse-court, de Faucogney, du Prévôt, des Prisonniers, et de la Grosse Tour), encerclant un donjon.

Au pied du versant méridional de la Motte, se développa une petite agglomération, qui prit le nom de Vesoul. C'est donc le château qui donna son nom à la ville.



Vesoul : Château de la Motte (Reconstitution)

Le château subit plusieurs assauts au cours des siècles et résista toujours jusqu'à la tentative de conquête de la Franche-Comté par Henri IV par l'entremise secrète de deux mercenaires lorrains dont le fameux Louis de Beauvau-Tremblecourt qui prit le château le 13 février 1595 avec ses 8 000 hommes et le fit mettre à sac. Le prieuré du Marteroy fut rasé. L'armée de Don Juan de Velasco, espagnol, gouverneur de Milan libère la ville. Le gouverneur de ce qui deviendra la Franche-Comté, Claude de Vergy (†1602), interdit la reconstruction du prieuré et les bourgeois de Vesoul obtiennent de raser aussi le château pour lui substituer une gigantesque croix recouverte de plaques métalliques pour protéger les vignes de la foudre. Le 16 pluviôse an II, la Société Populaire demande à rebaptiser la Motte «La Montagne» ; la croix est abattue mais le monument pyramidal républicain qui devait la remplacer ne dépassera jamais la première rangée de pier-



res ! Passée la période révolutionnaire, la grande croix fut rétablie. La nature reprit le dessus jusqu'à cette épidémie de 1854 où sa destinée changea...

# IL ÉTAIT UNE FOIS LA CHAPELLE DE LA MOTTE

Christian RÉNÉ

1854, année terrible pour le département de la Haute-Saône ; le choléra fait de nombreuses victimes dans la plupart des communes, 9 928 personnes perdront la vie, dont 563 à Gray, 267 à St-Loup-sur-Sémouse, 142 à Villersexel... Ce fléau approche de Vesoul dans l'été, l'angoisse est grande. Le 30 juillet, le chanoine Boilloz, curé de Vesoul, organise une grande procession à Solborde (Échenoz-la-Méline), lieu de grande dévotion envers la Vierge Marie et forme le vœu d'élever un sanctuaire au sommet de la Motte, sûr que son intercession préservera la ville de cette mortelle maladie. Ce qu'il est advenu, aucune victime ne fut recensée !

Chacun interprètera ce fait selon sa conscience et ses croyances religieuses, notre propos étant de relater ici l'histoire de la CONSTRUCTION de la chapelle de la Motte.

Les Vésuliens se montrent généreux et répondent à l'appel lancé pour le financement du futur monument, dont voici les grandes dates, tirées d'un opuscule de 1888 «*vendu au profit de l'œuvre de N.D. de la Motte*».

6 août 1854 (soit une semaine plus tard) : «99% de la population catholique a répondu de la manière la plus généreuse à l'appel (de la paroisse)».

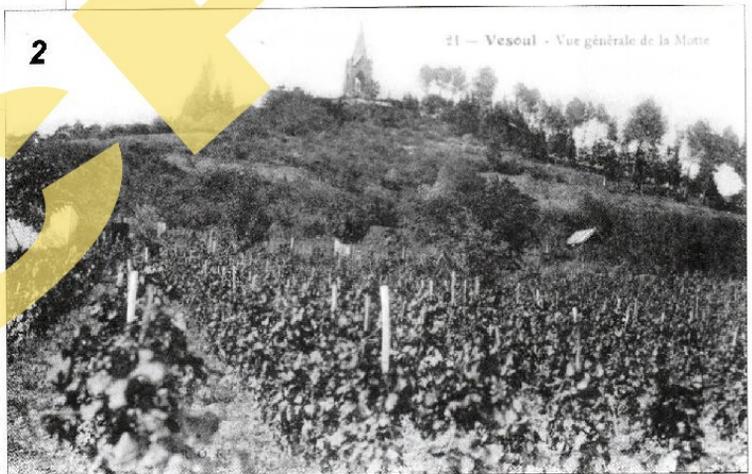
14 août 1854 : une délibération du conseil municipal (alors indispensable pour obtenir le droit de construire) autorise à l'unanimité ce projet. M. Rossen, maire, et les quinze autres conseillers présents, «*laissent toute latitude d'élever au sommet de la Motte, sur des terrains incultes appartenant à la ville, tout monument religieux qu'il jugera convenable d'y établir...*». En remplacement de la croix de bois, s'élèvera une «*chapelle de style gothique*».

21 novembre 1854: dans la grotte creusée dans le rocher, après bénédiction, on place l'image de Marie, «*qui prend possession du sanctuaire*».



19 avril 1855 : début des travaux par le traçage du chemin d'accès, suivi le 9 juillet, par le creusement des fondations. La commission d'archéologie de l'époque reconnaît les anciennes bases du château-fort d'autrefois, on découvre aussi un petit canon très ancien, enterré profondément.

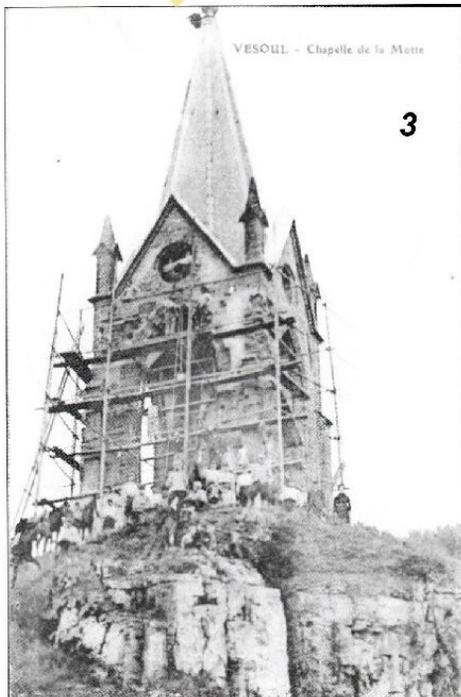
12 août 1855 : 10 000 personnes assistent à la cérémonie de la pose de la première pierre en suivant les 14 stations du chemin de croix balisant le sentier en lacets.



1856 et début 1857: construction du monument. Utilisation de pierres extraites sur place, au sommet ; il était prévu au départ d'utiliser celles d'Andelarre ou de Confians.

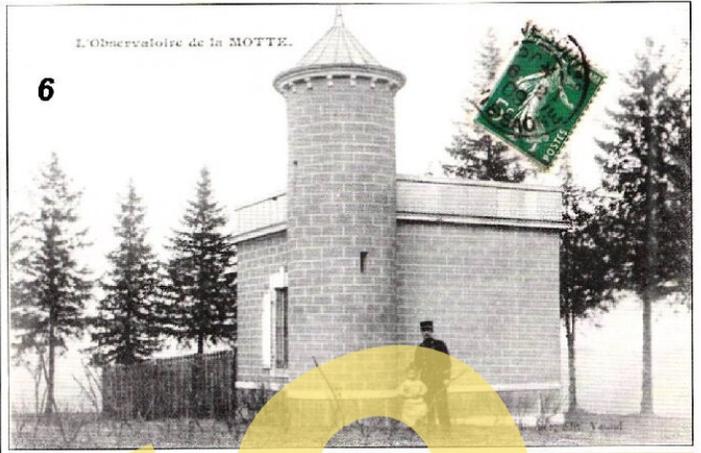
2 juillet 1857 : installation de la statue de la Vierge sur son piédestal.

3,50 m de haut, poids 1 530 kg, coulée par la fonderie d'art Barbezat et C<sup>ie</sup> au Val d'Osne (Haute-Marne). «*Elle a coûté, sans la dorure, 2 300 F, une personne pieuse de Vesoul a fait seule cette dépense*».



9 août 1857, inauguration solennelle. Depuis toute la ville pavoisée, une procession d'au moins 15 000 personnes monte au sommet, malgré un temps pluvieux. La bénédiction a lieu «*à cinq heures et demie du soir*», en présence de l'archevêque M<sup>gr</sup> Mathieu, assisté du cardinal Gousset, de 135 prêtres «*en surplis*» suivis de nombreuses autres personnalités civiles et militaires.



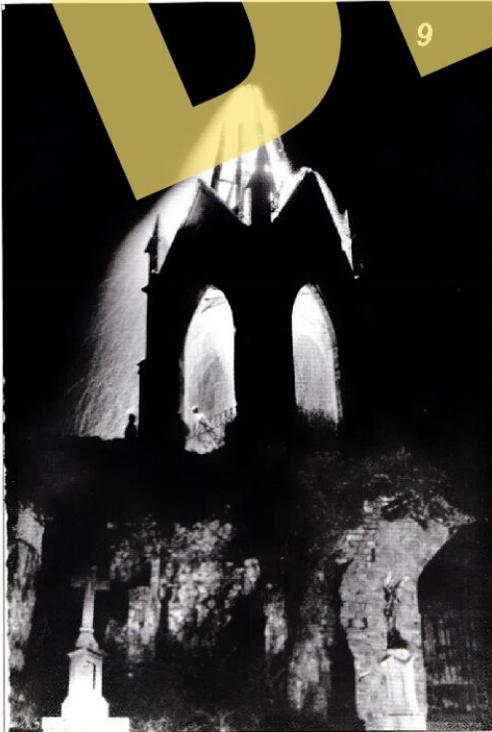
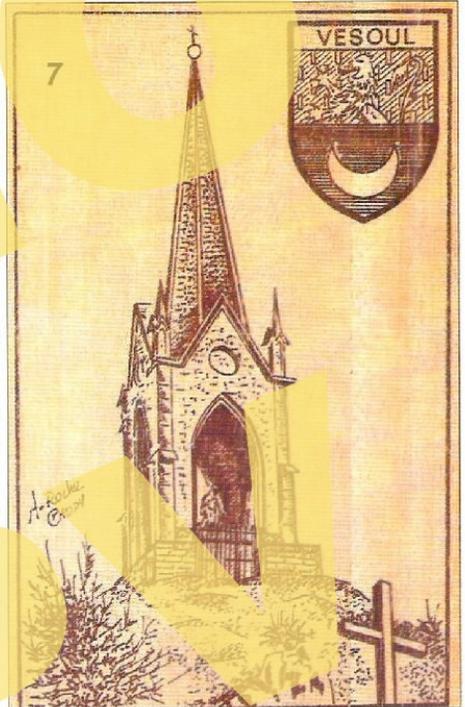


**Nos documents**

- 6 juillet 1900 : « si tu savais le bon raisin que l'on récolte sur le coteau » a écrit cet anonyme au recto de cette carte pionnière, où le verso était consacré uniquement à l'adresse (doc. 1). Cette vue générale de 1915 montre le coteau cultivé de vignoble (doc. 2).

- 1913 : déjà des travaux d'importance sur la façade, il est vrai exposée aux intempéries (doc. 3). À remarquer que certains militaires du 11<sup>e</sup> Chasseurs ont effectué l'ascension à cheval.

- Devant sa maison, la gardienne, Marie Biot, qui restera sur place durant 40 années (doc. 4).

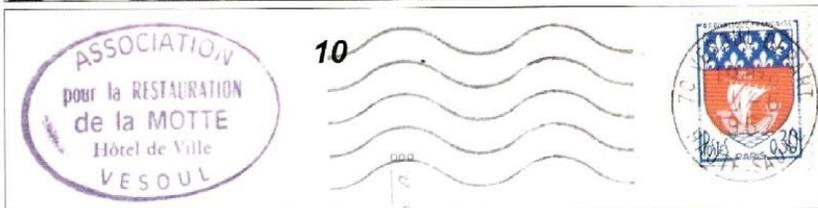
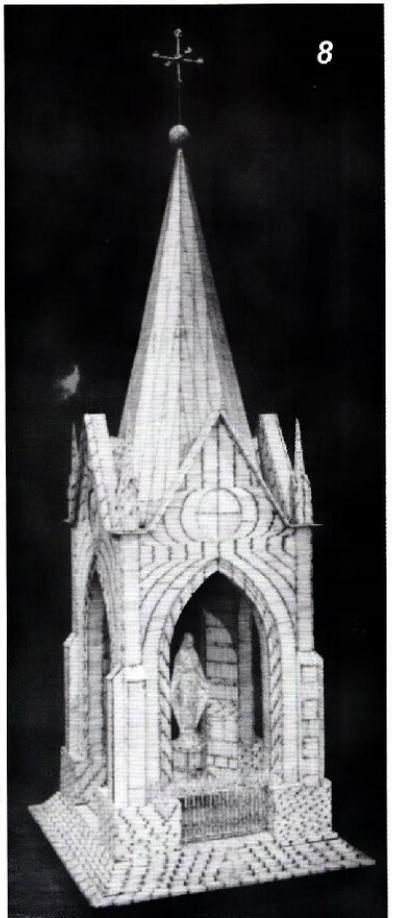


- Vue aérienne d'ensemble prise le 18 août 1936, où on remarque la toiture en zinc, apparemment neuve. A l'arrière de la photo, la rangée d'arbres matérialise la route de St-Loup aux Rêpes alors vides de constructions. On devine aussi l'ancien champ de courses (doc. 5).

- Le petit observatoire à côté de la chapelle, a servi bien sûr à l'armée jusqu'à la dernière guerre. Un réémetteur de télévision sera installé sur le bâtiment dans les années 1960 (doc. 6).

- Une carte postale en bois (doc. 7) et une réalisation en allumettes (doc. 8), cette dernière à l'échelle 1/12<sup>e</sup>, a nécessité 2 000 heures de travail, 200 000 allumettes (œuvre de M.Dirand - PTT Vesoul, photo Larcher).

- Autre photo de Michel Larcher, l'incendie de février 1966. Un an plus tard, grâce à l'action de « l'association pour la restauration de la Motte », le monument retrouve son aspect d'avant, véritable symbole de la ville. (doc. 9 & 10). Comme aujourd'hui en quelque sorte, l'histoire est un recommencement...



- Cette superbe vue entourée de dentelle montre l'ensemble du sanctuaire et la maison du gardien (doc. 11, p. suivante).

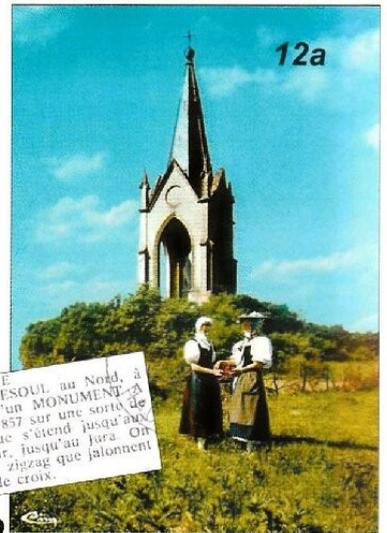
- En compagnie du groupe folklorique des « Gauch'nots et Gauch'nottes ». Au dos de cette carte (doc. 12, p. suivante), quelques lignes expliquant la colline et son monument.



Petit jeu pour clore ce chapitre : quelle est l'altitude de la Motte, en CENTIMETRES ?

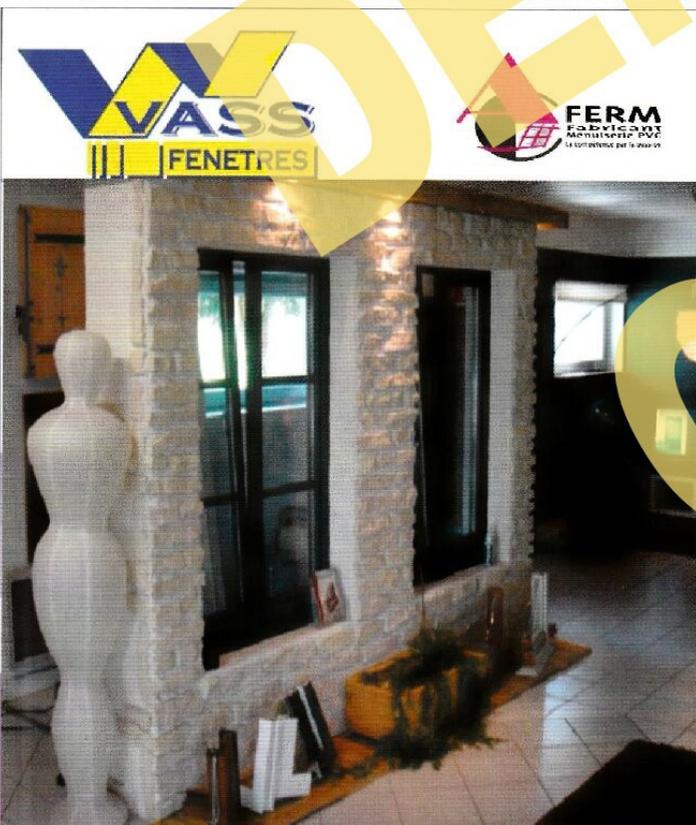
La réponse, pour les plus courageux, se trouve aussi... au sommet.

La première bonne réponse arrivée par courrier au CPV gagnera un cadeau-surprise !



LA MOTTE  
Colline isolée, dominant VESOUL au Nord, à 383 m. d'alt. Couronnée d'un MONUMENT à LA VIERGE (construit en 1857 sur une sorte de crypte). La vue magnifique s'étend jusqu'aux Vosges, et, par temps clair, jusqu'au Jura. On y monte par un sentier en zigzag que jalonnent les stations d'un chemin de croix.

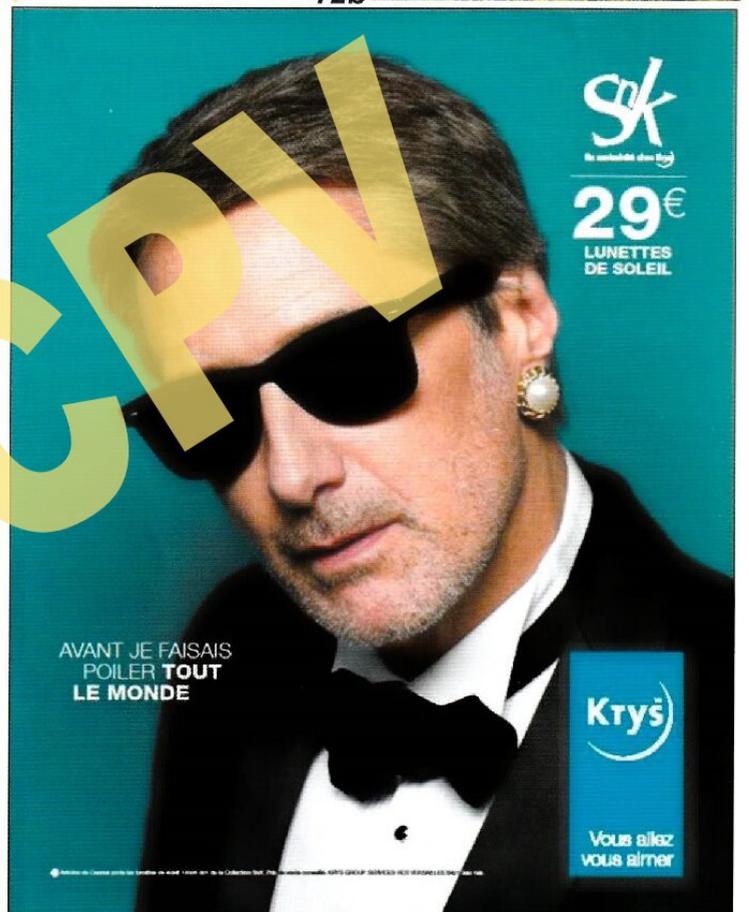
12b



Le spécialiste de la menuiserie d'isolation extérieure

Philippe VASSELON

VASS Fenêtres 3, rue Jean Poirey 70000 QUINCEY  
Tél. 03 84 75 14 06 • Fax. 03 84 75 19 40  
contact@vassfenetres.fr Site web : www.vassfenetres.fr



AVANT JE FAISAI  
POILER TOUT  
LE MONDE

SK  
la couleur des yeux

29€  
LUNETTES  
DE SOLEIL

Krys

Vous allez  
vous aimer

OPTIQUE LACROIX  
VESOUL 03.84.76.05.93



Audi L'avance par la technologie



ESPACE 3000 Vesoul - Rue Victor Dolle - Zone Technologia - VESOUL - 03 84 97 10 10

MUSÉE  
GEORGES GARRET

DEMO  
CAPV

*Entrée  
gratuite*

Ouvert  
tous les jours  
de 14<sup>H</sup> à 18<sup>H</sup>  
sauf le mardi

1, Rue des Ursulines - **VESOUL** - Tél. 03 84 76 51 54

<sup>ème</sup>  
**24 FESTIVAL INTERNATIONAL  
DE FOLKLORE**

**du 6  
au 11  
août  
2013**

**PORT  
SUR  
SAÔNE**

**DEMNOCR**

**AUTRICHE**

**BOSNIE HERZEGOWINE**

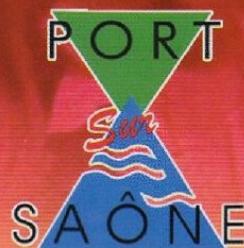
**CHILI**

**DAGHESTAN**

**ESPAGNE (ANDALOUSIE)**

**LE GHANA**

**SRI LANKA**



**UKRAINE**

OFFICE DE  
TOURISME



SAONE JOLIE

**Renseignements et réservations au 03.84.78.10.66**



Communauté de communes